

LUTOPIK

Magazine trimestriel - Numéro 13 - Hiver 2016/2017 - 5 €

RÉFUGIÉS : L'APRÈS-CALAIS

CUISINER LA RÉCUP'

SALLE DE SHOOT

ROMS

ÎLES, VILLES, MAISONS
ET TERRITOIRES

EN QUÊTE D'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE



SOMMAIRE

**4. LES COPINAMBOURS
CUISINENT LA RÉCUP'**

DOSSIER ÉNERGIE

**6. EN QUÊTE D'AUTONOMIE
ÉNERGÉTIQUE**

**8. ENTRETIEN AVEC BENJAMIN
DESSUS, SPÉCIALISTE
DU NUCLÉAIRE**

**13. AUTOCONSTRUIRE SON
SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE**

**16. CES MAISONS
HORS RÉSEAU**

18. DUR D'ÊTRE DANS LE VENT

**20. À MONTDIDIER,
L'ÉNERGIE EN RÉGIE**

**22. LA MONTÉE EN
PUISSANCE DE L'ÉNERGIE
CITOYENNE**

**26. REDONNER VIE
À L'HYDROÉLECTRICITÉ**

**28. L'AUTONOMIE
À FLEUR D'EAU**

33. LU DANS LA PRESSE

**34. EN SYRIE, L'ÉCOLOGIE
MALGRÉ LA GUERRE**

**38. VISITE
EN SALLE DE SHOOT**

DOSSIER CALAIS

**40. LES CAFOUILLAGES
DE L'APRÈS-CALAIS**

**42. ENTRETIEN AVEC
PHILIPPE WANNESON,
BLOGUEUR MILITANT**

**44. ROMS À MONTREUIL :
APRÈS L'INDIGNATION,
L'INDIFFÉRENCE**

Édité par l'association Lutopik Magazine · 2 Sous-la-Côte 25340 Fontaine-lès-Clerval · Imprimé par Le Ravin Bleu · 7 rue Marie Pia 91480 Quincy-sous-Sénart

Directeur de la publication : Guillaume Clerc · Directrice de la rédaction : Sonia Pignet ·

N° CPPAP : 1021 D 91975 · N° ISSN : 2268-7467 · Dépôt légal : Décembre 2016

Ont participé à ce numéro : Anne-Lise Vuillemin, Clément Barraud, Audrey Bigot, Tommy Dessine, Benoît Perroud, Aude Deraedt, Grégoire et Julie, Le Poisson, Pierre Isnard-Dupuy et Claire Cordel. Merci également à Eric et Nicole, aux relecteurs, à Jul, à Jean-Luc et Michel du Ravin Bleu, et aux acteurs des logiciels libres, à commencer par Scribus.

Photo de Une : un phare à Belle-Île-en-Mer orné de panneaux photovoltaïques - Anne-Lise Vuillemin

ÉDITO

L'année 2016 s'achève et on a envie de dire qu'il était temps, guerres, attentats, exodes, populismes, etc. Toutefois, il est difficile d'envisager une rapide amélioration dans de telles conditions. Au milieu de cette misère, on peut penser que l'élan qui a secoué le pays au printemps dernier a tout de même résonné comme une belle note. Qu'il nous aura au moins donné un petit exutoire, un peu de répit, un peu d'espoir. Des milliers de gens avaient alors investi le champ du politique, sur les places ou dans la rue, certains pour la première fois. Beaucoup y ont trouvé un intérêt, alors qu'ils étaient peut-être dégoûtés par le spectacle de la politique telle qu'elle est jouée par ses professionnels. Ces Nuits debout ont montré peut-être que tout n'est pas si noir, que de belles choses peuvent naître du petit chaos auquel on s'habitue fatalement.

Des graines de révolte ont été semées. Qui sait si elles ne germeront pas à nouveau ce printemps, pendant la représentation des élections présidentielles ? Il est difficile de savoir ce que nous pouvons en attendre, elles ne seront sans doute qu'une déception supplémentaire. Mais peut-être représentent-elles aussi une trop belle occasion de secouer encore un peu la société. La période est tout de même propice au débat public. Et nous en avons des choses à nous dire, et pas simplement sur l'Islam, l'immigration ou le chômage.

Certains n'attendent pas une solution venue

d'en haut. Ils essaient d'appliquer ici et maintenant les principes auxquels ils croient. Que chacun fasse sa part, réfléchisse à ses choix de consommations, rende son quotidien plus vivable en confrontant ses pratiques à ses idéaux sont bien entendu des démarches à encourager et à imiter. Mais devant l'urgence qui est la nôtre, il serait sans doute dangereux de s'en contenter. À moins de croire à une évolution rapide et miraculeuse du comportement de chacun, on peut douter qu'une discipline individuelle, si vertueuse soit-elle, suffise à changer le monde. Ces actes sont nécessaires, mais ils ne seront efficaces que s'ils s'accompagnent d'une réelle dimension collective, d'une vision commune.

En attendant que le vent tourne, et pour bien commencer l'année, nous vous proposons ce trimestre un numéro plein d'énergie. Des énergies renouvelables, bien sûr, mais aussi celle déployée par des gens, parfois isolés, souvent en groupes, qui se lancent dans le financement et la production de leur propre énergie. Investir cette question, c'est réfléchir à nos modes de vie, nos besoins et nos envies. L'énergie est l'un des exemples où chacun peut, individuellement ou collectivement, reprendre en main un aspect primordial de nos vies, dans un pays où la politique défendue au plus haut niveau est encore complètement bloquée sur le nucléaire.

Bonnes fêtes à toutes et tous, bonne lecture et au plaisir de se retrouver l'an prochain !

JE M'ABONNE À LUTOPIK

4 N° / AN

Remplissez ce bulletin ou envoyez-nous une demande sur papier libre.

Lutopik fonctionne sans publicités ni actionnaires. N'hésitez pas à nous soutenir, à abonner vos amis, à en parler... Merci !

Par Internet : rendez-vous sur www.lutopik.com à la page abonnement

☐ **Abonnement simple**
1 an : 20€

☐ **Abonnement soutien**
1 an : 30€ ou plus

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Je commence mon abonnement au n° : _____

Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné de votre chèque (à l'ordre de Lutopik Magazine)
Lutopik Magazine - 2 Sous-la-Côte - 25340 Fontaine-lès-Clerval / contact@lutopik.com

LES COPINAMBOURS CUISINENT LA RÉCUP'

À Nantes, trois amies ont lancé un concept original de traiteur à base de légumes récupérés sur les marchés. Les Copinambours livrent des plats végétariens lors d'événements associatifs pour alerter sur le gaspillage alimentaire.

Avec des fruits et légumes glanés sur les marchés ou dans les poubelles des grandes surfaces, les trois amies des Copinambours préparent des plats dignes d'un traiteur.

Ce vendredi soir, la voiture d'Alice et Claire est pleine de cagettes, bacs et plats en inox. Les deux amies s'activent aux abords des Ateliers de Bitche, un lieu associatif qui accueille la soirée de lancement du Magazine des Autres Possibles (MAP), un nouveau mensuel créé sur Nantes. Alice et Claire sont chargées du repas pour une centaine de personnes. Au menu ce soir : samoussa aux deux choux, bouchées de légumes, crème de potimarron et crumble amande, foccacia de tomates séchées... Un dîner haut de gamme compris dans le tarif de la soirée, à prix libre, et qui revient à deux euros. Présenté dans de belles assiettes, le repas végétarien est digne d'un traiteur.

Justement, Alice et Claire mènent une activité culinaire un peu particulière. Avec une troisième amie, Vanessa, elles forment les Copinambours, un projet de restauration/traiteur à base de légumes récupérés. Un concept original pour sensibiliser au problème du gaspillage alimentaire. Pour préparer la soirée, elles ont commencé à glaner en début de semaine. « On a recueilli environ 50 kilos de légumes. On a eu une première grosse récolte grâce à un restaurant du département qui nous a donné des caisses. Puis on a complété avec les supermarchés pour récupérer 20 kilos de plus. » Après le glanage, Alice et Claire ont passé une trentaine d'heures au total à faire la cuisine, chez l'une ou chez l'autre. Si Claire est cuisinière dans un petit restaurant, les autres ont « appris sur le tas », avec les Copinambours.

Leur histoire commence il y a deux ans, lorsqu'elles se mettent à glaner sur les marchés et autour des supermarchés. Au fil des semaines, elles récupèrent des quantités importantes de légumes. « On redonnait aux associations et personnes dans notre entourage, mais on s'est vite retrouvées avec beaucoup de légumes. On a fait des glanages importants avec des groupes ou associations que l'on



connaît, comme *Disco Soupe*^[1] ou *Détournement Libre de Consommables (DLC)*, avec qui on a pu récupérer jusqu'à 1,5 tonne de pommes de terre ! », lâche Claire. « Puis une association nous a demandé d'organiser un buffet pour ses membres, on a donc relevé le défi en préparant 150 repas à base de récupération. De fil en aiguille, d'autres structures nous ont contactées et l'idée de créer les Copinambours est née », explique-t-elle.

ENCORE DU GÂCHIS MALGRÉ LA LOI

Parfois, les marchés ne leur permettent pas d'obtenir suffisamment de produits pour assurer leurs prestations. Elles partagent en effet les légumes avec d'autres glaneurs, en particulier des personnes dans le besoin à qui elles laissent la priorité. Pour arriver à leurs fins, elles se rendent alors au Marché d'Intérêt National de Nantes (MIN), « où il y a moins de glaneurs », assurent-elles. Le ramassage d'invendus y est toléré. Récemment, un accord a même été passé avec DLC, dont les membres peuvent se rendre au MIN avec leur carte d'adhérent et se servir. « On y va environ une fois toutes les trois semaines quand on a des grosses prestations. »

Autre lieu de prédilection des glaneurs : les grandes surfaces, qui jettent parfois d'énormes quantités de nourriture consommable, malgré la loi sur le gaspillage alimentaire adoptée en février dernier. Celle-ci oblige en effet les grandes surfaces à ne plus détruire les invendus, et à passer des conventions avec des associations caritatives pour leur léguer la nourriture. « Avant de créer les Copinambours, on a fait des récupérations avec DLC. On allait régulièrement à un supermarché de l'agglomération. Tous les deux jours, on pouvait trouver environ 200-300 kilos dans les poubelles ! Certains magasins gèrent très mal leurs stocks », estime Alice. N'ayant pas le statut d'association caritative, les Copinambours ne peuvent pas demander directement leurs invendus aux gérants des supermarchés. En attendant, elles glanent donc la nuit, en toute discrétion. « On alterne entre des petites et moyennes surfaces qu'on connaît, où on sait qu'on va trouver ce qu'on veut ». Elles évitent les grands centres commerciaux qui ont souvent des gardiens la nuit et des caméras de surveillance, en plus du passage des voitures de police : « Récemment, des glaneurs ont été placés en garde à vue à Nantes », dit Alice. Dans ce type de situation, le glanage est en effet considéré comme du vol aggravé puisque la récupération est effectuée par plusieurs personnes sur une propriété privée^[2].

Si les grandes surfaces n'ont plus le droit d'asperger les aliments avec de l'eau de javel, « les magasins utilisent toujours des broyeurs pour compacter les déchets et réduire le volume pour les éboueurs. On a pu constater qu'ils détruisent tout, sans distinction », déplore Alice. Pour l'heure, elles arrivent toujours à récolter ce dont elles ont besoin, même si les quantités varient d'une fois sur l'autre. « On peut n'avoir à glaner qu'une seule fois pour un événement, et trois fois pour un autre parce qu'il n'y a pas assez. On peut aussi tomber sur des produits qu'on ne peut pas transformer et qui vont nous faire une quantité de déchets énorme », résume Claire. Les Copinambours doivent en effet prendre en compte la gestion des déchets. « On a accès à des composteurs publics en ville, sinon les associations qui travaillent avec nous mettent à disposition leurs bacs à composts », souligne Claire. À terme, Alice, Claire et Vanessa voudraient cibler les circuits-courts : « On aimerait aller voir directement les producteurs, les maraîchers et les Amap^[3] pour venir ramasser avec eux les invendus ou les non calibrés », espèrent-elles.

Leurs prestations sont rémunérées, entre 250 et 550 euros, par ceux qui font appel à elles et les tarifs varient en fonction du nombre de couverts et des menus : canapés, entrée-plat, apéro, dessert... « On s'adapte aux budgets des associations ou centres sociaux », explique Claire. « Le but n'est pas de dégager un bénéfice, mais de montrer qu'on peut faire du traiteur avec une bonne partie de récupération. » Pour composer leurs plats, en particulier les pâtisseries, elles ont besoin de farine, d'œufs, de beurre... Des ingrédients difficiles à récolter gratuitement auprès des supermarchés. « Ces achats représentent entre 12 et 15 % du montant total payé par la structure qui nous accueille, détaille Claire. On cherche donc à se séparer des œufs et du beurre dans nos préparations, nos recettes sont quasiment vegan ».

Les trois amies attendent désormais d'avoir le statut d'association pour pouvoir faire de la sensibilisation dans les écoles et collèges de Nantes, l'un des autres vo-

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- Les déchets alimentaires représentent 10 millions de tonnes par an en France.
- Chaque Français jette en moyenne 7 kilos d'aliments non consommés encore emballés.
- En poids, les ménages sont responsables de 33 % du gaspillage alimentaire. Les professionnels de la production et de la distribution représentent respectivement 32 % et 14 % du gaspillage global et le secteur de la transformation intervient à hauteur de 21 %.
- Le coût du gaspillage alimentaire est estimé entre 100 et 160 euros par an et par personne, soit un montant global compris entre 12 et 20 milliards d'euros à l'échelle nationale.

Source : Ademe, 2016

lets de la loi adoptée en début d'année. Celle-ci prévoit ainsi d'intégrer la lutte contre le gaspillage dans le parcours scolaire des élèves, et dans le champ de responsabilité des entreprises. Les Copinambours espèrent obtenir des subventions pour payer le loyer d'une cuisine partagée. Selon Alice, cela constituerait une mission importante pour les Copinambours : « Il y a un créneau à exploiter, de plus en plus de cantines se mettent au bio. Ce serait un moyen supplémentaire d'encourager les prochaines générations à connaître les fruits et légumes, comment les manger, et à consommer autrement... »

Clément Barraud

[1] Présent dans toute la France, Disco Soupe est un mouvement qui organise des sessions collectives de cuisine de fruits et légumes invendus, en occupant l'espace public. Les soupes, salades et jus de fruits sont ensuite distribués gratuitement ou à prix libre.

[2] Selon l'article 311-4 du Code Pénal, la peine maximale encourue pour ces faits est de sept ans d'emprisonnement et de 100.000 euros d'amende.

[3] Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

ÉNERGIE : EN QUÊTE D'AUTONOMIE

Dans un contexte de réchauffement climatique lié à nos émissions de gaz à effet de serre, et alors que le prix de l'énergie fossile et nucléaire est condamné à augmenter, les projets d'autonomie énergétique apparaissent de plus en plus pertinents. À l'échelle d'une maison, d'une île, d'un village ou d'un territoire, partout, des citoyens s'engagent dans la voie de la production d'énergies renouvelables, avec des ressources disponibles gratuitement et en abondance.

D'après le Larousse, l'autonomie est la « *possibilité de décider, pour un organisme, un individu, sans en référer à un pouvoir central, à une hiérarchie, une autorité ; indépendance* ». En matière énergétique, l'autonomie consiste donc à reprendre en main la gouvernance d'un aspect essentiel de notre quotidien. Notre première source de dépendance est le pétrole, à l'origine de plus de 40 % de l'énergie utilisée (principalement dans le secteur du transport). Avec cette ressource, uniquement concentrée dans certains endroits du globe, il est difficile d'envisager une quelconque autonomie. De plus, l'avenir ne sera pas au polluant pétrole, de plus en plus rare donc de plus en plus cher. En deuxième place, l'électricité représente environ le quart de l'énergie consommée en France. C'est sur cette dernière que nous allons principalement nous attarder dans ce dossier, car c'est sur elle que reposent les possibilités d'autonomie les plus importantes.

En France, l'électricité est aux trois quarts d'origine nucléaire. Le pays ne produit plus d'uranium, et ce combustible est donc importé. Malgré cela, l'énergie nucléaire est toujours considérée comme un facteur de notre indépendance dans les bilans énergétiques français. L'électricité française est présentée comme l'une des moins chères d'Europe, mais son prix est artificiellement bas : il ne tient pas compte du coût élevé du démantèlement des centrales qui arrivent en fin de vie, ni de l'impact des déchets et des mesures de sécurité que cette production nécessite. Penser l'autonomie énergétique nécessite donc de s'écarter du nucléaire pour se tourner vers les énergies renouvelables, les seules dont les ressources sont locales, gratuites et accessibles à tous, au moins pour ce qui est du soleil, du vent et de la houle.

Plusieurs facteurs motivent la recherche d'autonomie énergétique. Il peut s'agir de s'inscrire dans une démarche écologique, de sécuriser l'approvisionnement et éventuellement d'apaiser les relations internationales, de dynamiser un territoire autour d'un projet commun, de mettre en pratique un savoir-faire, de réduire sa facture ou de se mettre en

conformité avec la loi. C'est par exemple le cas pour les territoires d'outre-mer : la loi de la transition énergétique pour la croissance verte, votée en juillet 2015, leur demande d'être autonomes en énergie d'ici 2030.

S'il y a plusieurs raisons pour viser l'autonomie, il y a aussi plusieurs façons de la concevoir. Certains ne sont pas connectés au réseau national d'électricité, soit par conviction, pour ne pas utiliser d'énergie nucléaire par exemple, soit parce qu'ils n'ont pas le choix, leur habitat n'étant pas raccordé au réseau parce que trop isolé. Ceux-là consomment uniquement l'énergie qu'ils produisent. Pour d'autres, l'autonomie est moins autarcique et plus collective. Ils peuvent choisir de devenir gestionnaires de leurs propres moyens de production d'énergie, même si celle-ci est réinjectée dans le réseau. C'est le cas quand des habitants, et/ou des collectivités territoriales et/ou des partenaires privés s'associent pour mener à bien un projet local de production d'énergie renouvelable.

COUPER LE CORDON AVEC EDF

Quels que soient les circonstances et les moyens adoptés, la quête d'autonomie énergétique passe toujours par la réappropriation de connaissances. D'où vient l'énergie ? Comment peut-on la produire ou la distribuer ? Combien coûte-t-elle ? Quels sont les principaux postes de consommation ? Des questions importantes, mais oubliées avec la facilité avec laquelle on a accès à l'énergie. Tout juste a-t-on conscience qu'il serait mieux d'éteindre la lumière en quittant une pièce pour ne pas trop la gaspiller. Quand on commence à lier production et consommation d'énergie, on est plus enclin à réfléchir à nos besoins et aux conséquences que cela engendre, notamment en termes de gaspillage, de pollution ou de déchets. La recherche de l'autonomie passe ainsi systématiquement par la diminution de la consommation énergétique.

Une fois le projet d'autonomie couché sur le papier, le plus dur reste à faire. Car il n'est pas facile de se faire une

place dans un système électrique complexe sur lequel EDF a encore un fort pouvoir malgré l'ouverture à la concurrence^[1]. Sur l'île de Sein, par exemple (voir p.26), des habitants voudraient récupérer la gestion du réseau électrique pour passer du quasi 100 % fioul au 100 % renouvelable. Mais le Parlement a refusé un amendement à la loi pour permettre aux petites zones non interconnectées de quitter la tutelle d'EDF. De nombreux projets d'énergie citoyenne aimeraient aussi revendre leur production électrique à des fournisseurs type Enercoop ou Hydronext, qui garantissent à leurs clients une électricité 100 % renouvelable (d'un point de vue commercial, car une fois injectés dans le réseau, les watts nucléaires, carbonés, solaires ou éoliens ne sont pas différenciables). Mais pour le moment la réglementation limite encore les possibilités pour ces sociétés de lier des contrats avec les producteurs. Soit elles n'ont pas accès aux mêmes tarifs d'achat qu'EDF, soit elles sont limitées à une puissance et un nombre de contrats.

STOCKER L'ÉNERGIE

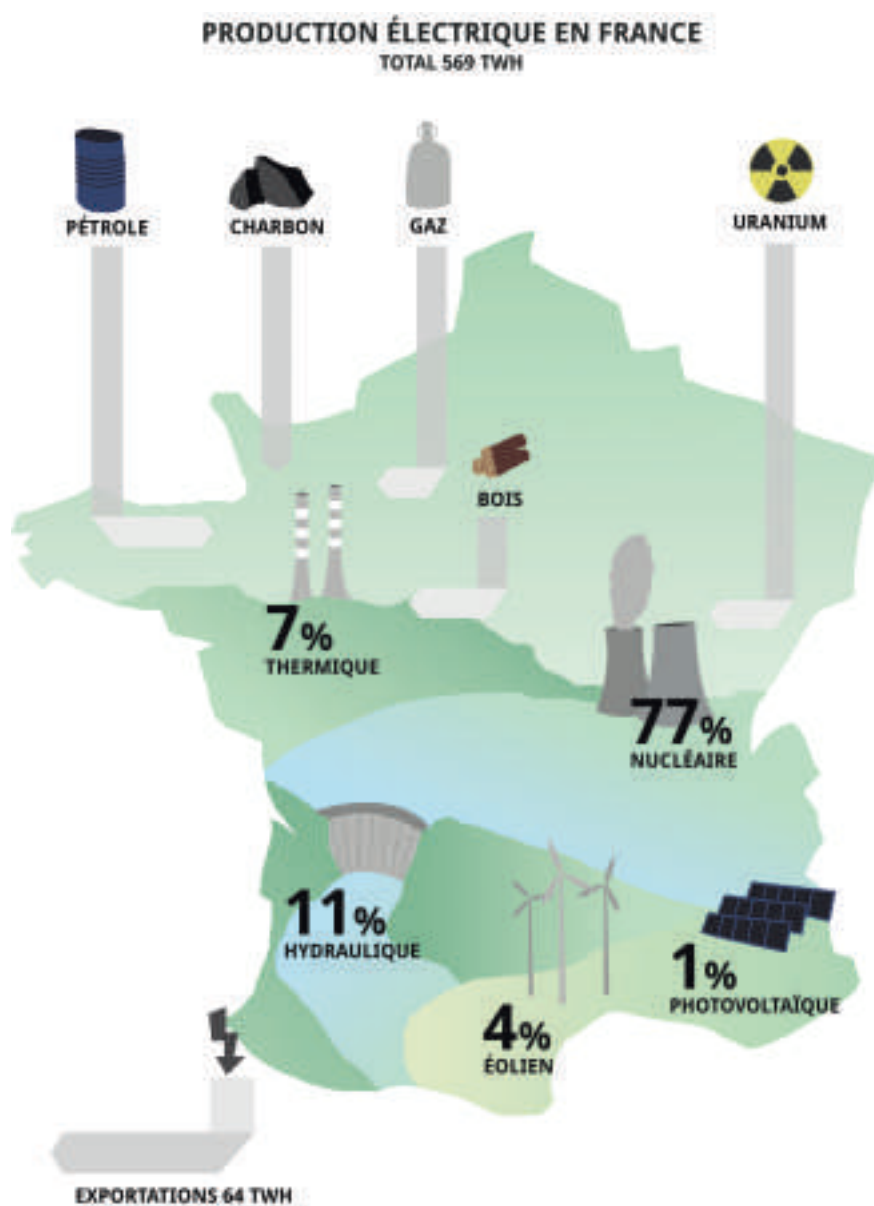
Autre frein au développement de l'autonomie énergétique, la difficulté d'intégrer les énergies renouvelables dans le réseau électrique. Parce que le soleil s'arrête de briller la nuit ou que le vent retombe parfois, ces énergies sont dites intermittentes. « Pour des taux de pénétration inférieurs à 30 %, l'impact de la production intermittente reste limité et peut être pris en charge par le système électrique. En revanche, lorsque le taux de pénétration augmente, des déséquilibres peuvent survenir », explique la CRE, la Commission de régulation de l'énergie, qui veille au « bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz ». Pour remédier à cette difficulté, il faut donc adapter les infrastructures, par exemple en développant des capacités de stockage de l'électricité, multiplier la complémentarité des sources d'énergie (le vent continue de souffler quand le soleil se couche) ou les interconnexions (quand le vent s'arrête quelque part il souffle ailleurs, connecter différents réseaux permet de lisser la production), ou en dévelop-

pant des technologies pour ajuster les temps de consommation et de production. Des aménagements qui nécessitent certains investissements, mais qui apparaissent indispensables pour développer les énergies renouvelables décentralisées et permettre aux gens d'y prendre part.

Sonia

[1] La production et la fourniture (vente de l'électricité aux consommateurs finaux) sont ouverts à la concurrence. Une trentaine de fournisseurs se partagent le marché. Par contre, Le transport de l'électricité à haute tension sur les grands axes du réseau relève uniquement de RTE (Réseau trans-

port électricité). Cette filiale d'EDF, indépendante financièrement, veille aussi à ce que l'équilibre entre l'offre et la demande soit respecté. Pour cela, elle gère les importations et exportations électriques avec nos voisins européens via les réseaux d'interconnexion (la France est le premier pays européen exportateur d'électricité). La distribution jusqu'aux utilisateurs finaux, qui concerne le réseau secondaire, est assurée à 95 % par Enedis (ex-ERDF et filiale à 100 % d'EDF) et quelques « entreprises locales de distribution », vestiges d'entreprises communales ayant refusé de rejoindre EDF lors de la nationalisation des industries électriques et gazières en 1946.



Chiffres issus du bilan énergétique de la France en 2014. Infographie : Audrey Bigot

« DONNER LA POSSIBILITÉ AUX GENS D'ÊTRE PLUS RESPONSABLES DE LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIE » »



**BENJAMIN
DESSUS**

Ingénieur et économiste spécialiste et critique du nucléaire, Benjamin Dessus est le fondateur de Global

Chance, une association indépendante de scientifiques et d'experts en matière de transition énergétique. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont « So watt ? L'énergie, une affaire de citoyen », co-écrit avec Hélène Gassin (Éditions de l'Aube, 2005).

Indépendance énergétique de la France, développement des énergies renouvelables, programme de réduction des consommations, loi sur la transition énergétique... L'ingénieur et économiste Benjamin Dessus dénonce la politique énergétique de la France et regrette que les citoyens soient systématiquement mis de côté.

AVEC SON IMPORTANT PARC NUCLÉAIRE, LA FRANCE SE TARGUE DE SON INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE. QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

L'indépendance énergétique est le rapport entre l'énergie que l'on produit chez soi et celle que l'on consomme chez soi. En France, puisqu'on a toujours considéré que l'énergie produite dans nos centrales nucléaires était française, et qu'on en fabrique beaucoup, on se targue d'une indépendance énergétique élevée. Mais c'est complètement faux, car l'uranium n'est plus du tout produit en France depuis une vingtaine d'années. Certes, l'uranium compte peu dans le coût de fabrication de l'électricité nucléaire. Sur 55 centimes d'euro le kWh nucléaire, le combustible ne représente qu'à peine 10 %, soit 5 ou 6 centimes. Il est également plus facilement stockable que le pétrole. Mais il n'empêche qu'on est complètement dépendants de l'approvisionnement en uranium. Si le Nigeria ou le Kazakhstan décident de ne plus nous en vendre, on n'en a plus.

Si l'on s'en tient à la définition même de l'indépendance énergétique, on est donc, en France, plutôt au niveau de 9 % (grâce aux énergies renouvelables) que de 50 % comme l'affirment les chiffres officiels. On a même perdu en indépendance depuis 30 ans, car on ne produit plus du tout de charbon depuis les années 80.

COMMENT EXPLIQUER QUE CETTE VISION FAUSSÉE SOIT SI BIEN ANCRÉE ?

Parce que vous avez un corps des Mines et un lobby nucléaire qui sont culturellement tout-puissants. Dans les bilans énergétiques annuels du ministère de l'Environnement, on parle de la provenance du charbon, du pétrole, du gaz, etc., mais on oublie toujours de parler de l'uranium, qui est pourtant importé. Celui-ci se cache dans une colonne intitulée "électricité primaire" (voir encadré). Comme s'il y avait une ressource d'électricité dans la nature, un peu comme celle qui provient des éclairs des orages. Mais jamais on nous dit que les 9/10èmes de cela sont les stocks d'uranium. L'électricité nucléaire est perçue comme une espèce de phénomène naturel dont on bénéficie. Or l'uranium n'est pas une ressource d'électricité primaire, c'est une source de chaleur qui transforme l'eau en vapeur et met en mouvement une turbine qui produit de l'électricité. Mais en France, c'est bien ancré dans l'esprit des gens et de nos gouvernants que l'électricité nucléaire serait comme une espèce de phénomène naturel dont on bénéficie. Voilà ce qu'il se passe lorsque vous avez un lobby suffisamment puissant de gens qui pensent que le nucléaire va sauver le monde.

D'APRÈS VOUS, FAUT-IL AUGMENTER NOTRE INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ?

Je ne suis pas sûr que dans un système totalement interdépendant et mondialisé, le premier problème soit l'indépendance énergétique. La définition du gouvernement français de l'indépendance énergétique est le rapport entre la production nationale d'énergie primaire (charbon, gaz, pétrole, hydraulique, énergies renouvelables, nucléaire) et la consommation d'énergie primaire. Or, le rendement des centrales nucléaires est très mauvais, de l'ordre de 30 %, il faut donc beaucoup d'énergie primaire pour faire peu d'électricité. Ce qui veut dire que quand vous faites du nucléaire en France, vous augmentez l'indépendance énergétique. Et si ce rendement avait été encore plus mauvais, vous seriez encore plus indépendant ! Alors qu'en réalité, la seule chose que cela voudrait dire, c'est qu'on serait encore plus mauvais pour transformer de l'uranium en électricité. Il y a donc un côté très artificiel dans cette notion d'indépendance, ça ne veut pas dire grand-chose.

Par contre, là où c'est très dangereux, c'est de dépendre à 75 % du nucléaire pour notre électricité ou de dépendre complètement du pétrole pour nos transports. Parce qu'en cas de panne brutale sur le nucléaire (on est sur cette pente actuellement avec 18 réacteurs arrêtés), si l'importation d'uranium devient difficile ou si les pays pétroliers commencent à restreindre leur production, on ressentira brutalement notre dépendance. Il s'agit d'une dépendance technique et politique plus qu'économique, et qui provient du fait que nous avons mis tous nos œufs dans le même panier. Nous sommes les seuls au monde à produire 75 % de notre électricité à partir du nucléaire. Les Allemands, quand ils ont abandonné l'atome, étaient à 30 %, comme les Japonais aujourd'hui. Il est crucial de diversifier notre production d'électricité, de façon à ne pas dépendre autant d'un combustible complètement importé et d'une technologie qui peut connaître d'autres Fukushima.

ÉNERGIES PRIMAIRES, ÉNERGIES FINALES

Les énergies primaires sont les énergies qu'il a fallu extraire, capter, transformer et transporter jusqu'aux utilisateurs finaux. Les énergies finales sont les produits dont on dispose, par exemple pour chauffer nos logements ou alimenter nos voitures.



PEUT-ON ENVISAGER D'ATTEINDRE UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE TOTALEMENT RENOUVELABLE ?

On peut l'envisager, cependant le problème n'est pas d'atteindre 100 %, mais plutôt de passer de 75 % de nucléaire à 75 % de renouvelable, par exemple pour la production d'électricité. Il faut sortir du nucléaire puis faire les 20 % restant avec un peu de pétrole, un peu de gaz. Bien sûr, il faudra discuter pour savoir si ce sera à 80, à 90 ou 100 % de renouvelable, et à quel horizon : 2035, 2040 ou 2050, mais il faut complètement inverser la tendance et c'est parfaitement faisable.

Par contre, pour y parvenir, il faudra de façon certaine diviser par deux notre consommation d'énergie. C'est d'ailleurs le premier objectif fixé par la loi de transition énergétique à l'horizon 2050. Car si on essaye de faire tout en renouvelable en continuant d'augmenter notre consommation d'électricité, ça devient très difficile.

Y A-T-IL DES MESURES EFFICACES DANS LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Dans la loi de transition énergétique, des mesures ont été oubliées. Lorsqu'on parle de réduction de la consommation énergétique, tout le monde pense à la diminution d'énergie finale en général, par exemple en réduisant l'utilisation de pétrole. On pense plus rarement à l'électricité, qui représente un quart de l'énergie consom-

mée. La consommation finale d'électricité est en train de diminuer de quelques pourcents par an, alors qu'elle augmentait systématiquement de 2 à 3 % par an dans les années 90. Cela s'explique par le fait que les ménages et l'industrie consomment moins. L'enjeu maintenant est d'accélérer cette diminution, ce qui est tout à fait faisable si l'on s'en occupe.

C'EST DANS LES BÂTIMENTS (HABITATIONS ET BUREAUX) QUE NOUS CONSOMMONS LE PLUS D'ÉLECTRICITÉ. QUELLES MESURES ADOPTER ?

Le bâtiment est effectivement le premier poste de consommation d'électricité. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas le chauffage électrique qui consomme le plus. Même si c'est une aberration, le chauffage électrique par convecteurs ne représente "que" 60 TWh en France sur les 250 utilisés dans l'habitat et le tertiaire. Les plus grosses consommations d'électricité sont celles dites spécifiques, c'est-à-dire dues aux objets qu'on ne sait pas faire fonctionner sans l'électricité : la télé, le frigidaire, le téléphone, l'informatique, etc. Et là, on s'aperçoit que cette consommation continue d'augmenter à toute allure en France, alors que d'autres pays ont réussi à la stabiliser. Ainsi, en 2000, l'Allemagne consommait la même quantité d'électricité spécifique par habitant dans l'habitat et les entreprises du secteur tertiaire que nous. Dix ans après, les Allemands ont réussi à faire 28 % de moins que nous.



Benoit Perroud

COMMENT ONT-ILS FAIT ?

Ils ont mis en œuvre deux mesures essentielles : augmenter le coût de l'électricité et mener une politique industrielle qui privilégie l'efficacité énergétique des appareils. Résultat, aujourd'hui, ils ont encore une industrie d'électroménager (alors qu'elle a à peu près disparu en France), et ils ont inondé le monde de produits bien plus efficaces que les nôtres en termes de consommations électriques.

Comme l'électricité est chère, les gens achètent des produits de bonne qualité parce que la consommation électrique devient un critère, ce qui n'est pas du tout le cas en France. Ici, les gens ne savent pas que s'ils achètent un home cinéma, ils consomment 10 fois plus d'électricité qu'avec une télévision normale. Ils sont donc plus enclins que les Allemands à s'équiper en produits très consommateurs. Et finalement, la facture moyenne de l'Allemand pour son habitat n'est pas beaucoup plus élevée que la facture française, bien que l'électricité y soit beaucoup plus chère.

« FINALEMENT, LA FACTURE MOYENNE DE L'ALLEMAND POUR SON HABITAT N'EST PAS TRÈS SUPÉRIEURE À LA FACTURE FRANÇAISE, BIEN QUE L'ÉLECTRICITÉ Y SOIT BEAUCOUP PLUS CHÈRE. »

COMMENT FAIRE POUR NE PAS PÉNALISER LES MÉNAGES LES PLUS PAUVRES ?

Ce ne sont pas les ménages les plus pauvres qui achètent des home cinémas. Mais il est possible de réduire considérablement nos consommations avec des gestes techniques relativement simples, à condition bien sûr que les industriels s'en occupent. Par exemple, ils pourraient ne fabriquer que des box qu'on peut éteindre sans avoir à attendre des heures pour retrouver l'usage du téléphone lorsqu'on les rallume. C'est comme mettre des ampoules économes ; désormais ça ne coûte plus très cher. Tout cela suppose une politique industrielle et, surtout, que les particuliers aient un minimum d'accès à la réalité de leur consommation. Parce que pour le moment, ils ne savent pas comment ils consomment leur énergie.

Si les gens savaient comment se décompose leur facture, s'ils savaient que c'est leur home cinéma ou leur chargeur de téléphone qui consomme tant d'électricité, il pourraient limiter leurs consommations et réclamer aux industriels des technologies économes. Mais pour cela, il faut de l'information et de la prise de conscience.

LA LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE CONSACRE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA DÉCISION ET LA GOUVERNANCE DES GRANDS PROJETS ÉNERGÉTIQUES...

Que le citoyen ait quelque chose à dire sur le grand projet éolien offshore du Tréport, je ne suis pas contre, au contraire. Mais ce n'est pas là que ça se passe. Le vrai problème, c'est ce qu'il peut dire sur sa consommation énergétique, comment il peut l'améliorer. Ce serait plus efficace de donner la possibilité aux gens d'être plus responsables de leur consommation d'énergie en leur montrant comment elle est utilisée. Et ce n'est pas ce que va faire le compteur dit intelligent Linky, qui se contente d'afficher la consommation globale d'un foyer en temps réel, sans préciser si c'est la machine à laver ou la box Internet qui consomme de l'électricité. Ce n'est donc pas très intéressant.

MAIS COMMENT ASSOCIER LES GENS À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ? LES GRANDS PARCS ÉOLIENS OU PHOTOVOLTAÏQUES NE SONT-ILS PAS EN TRAIN DE REPRODUIRE LES ERREURS DE CENTRALISATION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

Ces grands parcs soulèvent un vrai débat et je ne suis pas sûr qu'ils soient une très bonne solution. Je ne dis pas qu'il ne faut pas en faire du tout, mais on risque effectivement de retomber dans les mêmes erreurs que pour le parc nucléaire, avec des systèmes hyper centralisés, complètement hors de portée du citoyen.

DOSSIER ÉNERGIE

L'un des intérêts des énergies renouvelables réside dans leur proximité, qui permet aux gens d'être à la fois consommateurs et producteurs d'énergie, donc de prendre conscience des limites des systèmes. Vous pouvez avoir une certaine action sur l'énergie renouvelable décentralisée de taille raisonnable, tels qu'une coopérative éolienne, un champ photovoltaïque dans votre commune, ou un système alimenté en bois ou ordures collectés localement. Le photovoltaïque sur le toit de votre maison ou de l'école du village, par exemple, va vous permettre de réaliser que la production d'énergie est liée à la consommation et réciproquement. Au contraire, ces grands parcs éoliens, financés le plus souvent par de très grosses entreprises ou fonds de pension, peuvent se faire totalement indépendamment des gens, de façon complètement déconnectée de leur consommation.

DES PETITES ENTITÉS UN PEU PARTOUT POURRAIENT-ELLES SUFFIRE ?

En tout cas, ça pourrait devenir important. On part de zéro, la question est de savoir si on commence à entrer dans ce système qui permet de changer complètement la philosophie des gens, la philosophie de ce qu'est la consommation d'énergie.

MIS À PART LE LIEN ENTRE PRODUCTION ET CONSOMMATION, QUELS SONT LES ATOUTS D'UNE PRODUCTION DÉCENTRALISÉE D'ÉNERGIE ? EN QUOI L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE PEUT-ELLE ÊTRE INTÉRESSANTE ?

La recherche d'une relative autonomie, pas forcément complète, par les consommateurs et les citoyens au niveau de leurs organisations locales (communes, départements, etc.) répond au souci d'avoir un mot à dire à la fois sur les modes de production et de consommation d'énergie, mais aussi sur leurs conséquences environnementales et sociales, notamment en terme d'emplois locaux. De plus, la décentralisation permet de réduire la dépendance vis à vis de systèmes (par exemple le nucléaire ou les fluctuations du prix du pétrole) sur lesquels les territoires n'ont aucune influence.

Propos recueillis par Sonia

« L'UN DES INTÉRÊTS DES ÉNERGIES RENOUVELABLES RÉSIDE DANS LEUR PROXIMITÉ, QUI PERMET AUX GENS D'ÊTRE À LA FOIS CONSOMMATEURS ET PRODUCTEURS D'ÉNERGIE, DONC DE PRENDRE CONSCIENCE DES LIMITES DES SYSTÈMES. »



AUTOCONSTRUIRE SON SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE



Dans la Vienne, l'association l'Atelier du soleil et du vent organise des formations pour apprendre à construire des systèmes basés sur les énergies renouvelables. Fours, éoliennes ou encore séchoirs solaires sont pour beaucoup de participants la première étape d'un processus d'auto-suffisance énergétique.

Devant le grand hangar qui leur sert de local, les bénévoles de l'Atelier du soleil et du vent accueillent les participants à la formation du jour. Ce vendredi matin à Lusignan, à une vingtaine de kilomètres au sud de Poitiers, Yves, Félix et Jean-Marc sont venus apprendre à construire leur propre cuiseur à bois de type rocket stove. Félix, la vingtaine, a le projet d'acquiescer un terrain pour y faire du maraîchage et se construire une kerterre, une maison en forme d'igloo à base de terre, de paille, de chanvre et de chaux. « *J'utiliserai mon cuiseur pour me faire à manger sur le chantier !* », explique-t-il. « *Je suis venu ici pour apprendre des techniques et pouvoir me débrouiller ensuite.* »

Yves, ancien professeur de sport, profite de sa retraite pour faire des travaux chez lui. « *Je suis à fond dans une démarche d'autonomie énergétique, j'utilise du photovoltaïque et un chauffe-eau solaire. Je vais me servir de ce cuiseur comme plancha. J'ai découvert ces formations en rencontrant un membre de l'Atelier lors d'une manifestation écologique. Le principe du cuiseur m'a plu et le fait de partager des connaissances avec d'autres est intéressant* », estime Yves. Quant à Jean-Marc, c'est un habitué des lieux. Aujourd'hui, il est venu pour transformer son cuiseur en poêle en ajoutant autour une vieille bouteille de gaz pour l'isoler et obtenir plus de chaleur. « *L'idée est de chauffer une pièce,*

et peut-être même faire de l'huile essentielle ensuite avec un système de distillation raccordé au poêle qui chauffera l'eau plus vite ».

Avant de commencer la construction, Antoine Garcia, bénévole à l'association, leur explique le fonctionnement de ce type de cuiseur, qui pèse entre 15 et 20 kilos. Le principe du rocket stove peut aussi être décliné pour un poêle de masse, par exemple. « *Le cuiseur est en forme de L. La chaleur est plus forte que dans un poêle classique, ce qui réduit la production de CO₂* », précise Antoine. La température dans le cuiseur peut en effet monter à plus de 600 degrés, ce qui permet de faire bouillir facilement une casserole d'eau. « *Avec son coude en angle droit, il va créer une petite turbulence qui va permettre de mélanger les gaz avec l'oxygène. Il n'y a quasiment pas de fumée, et la combustion est bonne* », précise-t-il. « *Ce type de cuiseur est beaucoup plus efficace que trois pierres autour d'un feu, avec lesquelles on aura 5 % de rendement. Là, on a un rendement qui peut atteindre 50 %, on utilise donc 10 fois moins de bois pour arriver à la même quantité de chaleur* », assure Antoine.

PARTAGER OUTILS ET CONNAISSANCES

Toute la journée, les participants alternent entre soudure et découpe de métal, en utilisant les matériaux et outils mis à disposition par l'association (blocs de métal, meuleuse, poste à souder...). Antoine et Jean, un autre bénévole de l'association, les guident dans les étapes de fabrication de leur propre cuiseur qu'ils pourront ramener chez eux à la fin de la journée. « *J'aime le fait de rencontrer des gens autour des questions d'énergie, de consommation ou de récupération. En venant ici, on profite non seulement des outils qu'on n'a pas chez nous mais on partage aussi nos connaissances, on se donne des idées...* », confie Jean-Marc, qui échange des conseils avec les autres participants tout en restant concentré sur son projet.

Comme eux, des dizaines de personnes viennent se former aux techniques de construction de systèmes d'énergie alternatifs. « *L'objectif est d'aider professionnels et particuliers à devenir autonomes en énergie, ex-*

plique Antoine. On veut leur faire découvrir l'utilisation que l'on peut faire des énergies renouvelables, pour que les gens connaissent leur fonctionnement et l'intérêt qu'il y a à réduire la part des énergies fossiles ». À l'image de cette journée, l'association incite donc à l'auto-construction et à l'auto-installation.

D'abord installé dans un petit garage, l'Atelier du soleil et du vent loue aujourd'hui un local de 170 m² à la mairie de Lusignan. L'association repose sur huit bénévoles actifs, une personne en service civique pour la communication, et compte entre 50 et 100 adhérents selon les années. Outre la fabrication de cuiseurs et de poêles, l'association propose plusieurs formations pratiques : fabrication d'éoliennes, de fours à pain en terre-paille, installation de panneaux solaires, conception de séchoirs ou de concentrateurs solaires... Elle dispense aussi une formation théorique autour de l'autonomie énergétique. « *Pendant cette journée, on demande aux participants ce qu'ils savent sur les énergies. On leur explique comment on mesure une énergie, puis le fonctionnement des appareils électriques, les besoins énergétiques d'une maison...* », poursuit Antoine. C'est la formation qui a le plus de succès et l'Atelier la programme quatre ou cinq fois par an, pour une dizaine de personnes présentes à chaque fois. Les formations sont animées par Florent Dupont, président de la structure et artisan dans les énergies renouvelables, ou Antoine, qui prépare un CAP de thermicien après avoir suivi des études de physique théorique et de mécanique à l'Université. Les personnes qui viennent à l'Atelier ont des profils différents, même si beaucoup sont déjà convaincues par les énergies renouvelables. « *Le plus souvent, les gens font appel à nous quand ils s'installent. Certains professionnels de la construction écologique, par exemple des constructeurs de yourtes, dirigent aussi leurs clients vers l'Atelier* », précise Antoine.

50 € LA JOURNÉE

Une formation d'une semaine, par exemple pour apprendre à construire une éolienne, coûte 450 euros. La journée de formation sur le cuiseur rocket stove coûte 50 euros, auxquels il faut

ajouter 15 euros de cotisation à l'association. « *Cela nous permet de rembourser les frais de déplacement, la nourriture, les outils...* », explique Antoine. Hormis quelques prix gagnés à sa création qui lui ont rapporté 8.500 euros, l'Atelier ne touche pas de subventions de la part des collectivités locales. « *On ne veut pas être dépendants des pouvoirs publics au risque de tout perdre, indique Florent. Notre budget oscille entre 5.000 et 20.000 euros par an, en fonction de notre activité* ». Une activité qui se partage entre formations pures et chantiers plus ouverts. « *Les formations concernent des travaux sur lesquels on est bien rodés, avec un déroulé bien établi, précise Florent. Les gens paient car il s'agit de transmettre des compétences. Sur les chantiers en revanche, la personne ne paie que son matériel car on intervient sur des choses nouvelles pour nous aussi* ».

PROJETS NOUVEAUX ET COLLECTIFS

Si la plupart des formations ont lieu dans les locaux de l'association, les chantiers concernant des grosses installations sont organisés directement chez les personnes inscrites. C'est par exemple le cas de Pascal Depienne, qui habite avec sa femme et ses deux enfants dans la Vienne, et accueille de nombreuses personnes de passage venues faire des stages en permaculture ou des chantiers de construction avec leur collectif Terre-Paille. « *On les a aidés à installer une éolienne Piggott (ce modèle de petit éolien inventé il y a 40 ans par l'écossais, Hugh Piggott, est relativement facile à construire et a une puissance qui peut aller jusqu'à 2 kW avec un diamètre de rotor de 3,6 mètres), un système de production d'eau chaude avec une cuisinière à bois et des panneaux photovoltaïques d'une puissance de 720 W, couplés à quatre batteries pour lisser l'intermittence* », indique Antoine. « *La chaudière est en thermosiphon, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de pompe donc pas besoin d'électricité. La source de chaleur est située plus bas que le ballon. En chauffant, l'eau monte dans le ballon tandis que l'eau froide descend. La température augmente alors sans avoir besoin d'un circulateur comme sur un système classique* », explique Pascal Depienne. L'Atelier du soleil et du vent a pensé le système avec un

ballon de récupération, et monté l'installation avec les personnes présentes sur place. Grâce à ces installations, la maison est complètement autonome en énergie, et n'est pas raccordée au réseau.

Après avoir connu des périodes de faible activité, l'Atelier du soleil et du vent s'oriente de plus en plus vers ce type de projets collectifs « *On s'est rendu compte qu'il n'y a pas assez de personnes prêtes à payer pour apprendre des choses qu'ils peuvent retrouver ailleurs* », précise Florent Dupont. « *Quand l'association venait chez un particulier pour installer une éolienne ou des panneaux solaires, soit il ne s'impliquait pas, soit il s'investissait mais estimait qu'on n'apportait pas plus qu'un tutoriel sur Internet... On poursuit l'accompagnement mais à condition que ce soit de l'expérimentation. On s'adresse donc de plus en plus à des associations ou collectifs qui ont un objectif plus vaste, comme Terre-Paille* ».

Dans leur volonté de toujours expérimenter, les membres de l'Atelier recherchent des nouveaux projets, à l'image d'Antoine. « *Une de mes idées est de pouvoir exploiter l'énergie de l'eau avec une turbine électrique qu'on placerait sur une planche de surf, par exemple. La planche flotterait à la surface de l'eau, une tige en métal la traverserait avec d'un côté une hélice et de l'autre un alternateur. Le courant ferait tourner l'hélice puis l'alternateur, ce qui générerait de l'électricité. Le système fonctionnerait comme un barrage. Cela pourrait dégager une puissance de 100 W maximum. Mais c'est encore au stade d'ébauche. On imagine sans cesse des installations, jusqu'à ce que quelqu'un nous suive !* ».

Clément Barraud



Construction d'un cuiseur type rocket stove à l'Atelier du soleil et du vent.

CES MAISONS HORS RÉSEAUX

Vivre en complète autonomie énergétique, c'est légal et possible. Mais se passer totalement de factures électriques demande quelques installations et une certaine maîtrise.

A Gondenans-Montby, commune rurale du Doubs, le couple Didier s'est lancé dans l'aventure de la maison autonome à la fin des années 1990. La décision a été prise avec EDF car le raccordement au réseau de leur maison isolée aurait coûté au moins aussi cher qu'une installation solaire autonome ; l'électricien leur a donc en partie financé l'installation de panneaux photovoltaïques érigés dans le

jardin. Un arrangement qui convenait bien aux Didier, adeptes de la chasse au gaspillage dans tous les domaines. S'ils sont très contents de la liberté que leur offre leur installation, ils préviennent : « *ce n'est pas à mettre dans toutes les mains. Quelqu'un qui laisserait sa télé allumée toute la journée se serait vite dégoûté. Le soleil est gratuit, mais chaque jour, il faut prioriser ses choix : faire une lessive ou passer*

l'aspirateur par exemple », souligne Monique Didier.

PAS D'AUTONOMIE SANS ÉCONOMIES

En plus des panneaux photovoltaïques, le couple est équipé en solaire thermique pour l'eau chaude, se chauffe au bois, et dispose d'un puits canadien pour la ventilation de leur maison qui fait environ 140 m². « *Tout le monde devrait avoir de l'eau chaude solaire* », estime Monique. « *L'été dernier, j'ai lavé toutes les couettes de la famille tellement on avait d'eau chaude* ». La famille ne se prive de rien, mais fait attention. Ils ont deux téléviseurs, éteints s'ils ne sont pas regardés, et tous les appareils électriques standards d'une habitation. Le frigo, couplé à un petit congélateur, consomme un tiers de leur électricité ; ils prennent garde de ne pas ouvrir la porte trop longtemps. Jacky, ancien plombier, a aussi supprimé la résistance de la machine à laver, qui pompe l'eau (de pluie, filtrée et traitée pour la consommation) déjà chauffée par le soleil. « *Il y a tout un tas de manipulations à faire. Mais c'est devenu une habitude. Ce n'est pas la facilité, mais c'est la liberté* », disent-ils. Il faut penser à tourner les vannes pour ouvrir ou fermer le réseau d'eau chaude, choisir le mode de production de chaleur (solaire ou bois) ou d'électricité (solaire ou groupe électrogène), etc. Deux fois par semaine, Monique fait du pain dans un four électrique. Pour cela, comme lors des bricolages importants, elle allume pendant une heure le groupe électrogène, qui fonctionne environ 100 heures dans l'année, pour une consommation d'un litre de fioul par heure.

Le reste du temps, leur installation solaire est suffisante. La famille consomme tout ce que leurs panneaux produisent, soit environ 1.100 kWh par



En 1999, les Didier installent des panneaux photovoltaïques dans leur jardin. Ils assurent encore l'essentiel de leur consommation électrique.

an, entre quatre et cinq fois moins qu'un foyer moyen de quatre personnes. Le système solaire a été installé en 1999, pour un coût de 214.000 francs (soit un peu plus de 32.000 €), dont une bonne moitié a été financée par EDF et une subvention européenne. « *Aujourd'hui, une telle installation coûterait beaucoup moins cher* », souligne Jacky Didier. Mais faire le calcul de la rentabilité n'a pas de sens, selon eux. « *On finit par consommer si peu par rapport à une famille conventionnelle que si on faisait la comparaison du coût au kWh, on ne serait pas forcément gagnant. Mais on économise l'énergie et on ne gaspille rien* », indique Monique. Les Didier réfléchissent désormais à la possibilité de remplacer le groupe électrogène par une petite turbine à eau, car leur terrain dispose d'un étang et d'une chute d'eau.

À 1.000 km de là, en Bretagne, une femme (qui préfère garder l'anonymat) a elle aussi fait le choix de l'autonomie énergétique. Si elle a choisi de ne pas se raccorder au réseau, c'est par engagement écologique (« *on ne peut pas être contre le nucléaire et dealer avec EDF* », estime-t-elle) et parce qu'elle souffre d'hyper électrosensibilité. Les ondes électromagnétiques lui causent en effet des pertes de parole, de mémoire et des troubles sensoriels. En n'étant pas raccordée au réseau, elle espère éviter la pose de Linky, le nouveau compteur électrique "intelligent" qui envoie automatiquement les relevés de consommation par voie d'ondes.

LA SOBRIÉTÉ SANS SACRIFICE

Sous le toit de sa maison de 100 m² se cachent nombre d'astuces : une véranda au toit végétalisé et au vitrage spécial qui capte moins de chaleur l'été et plus en hiver, un sol en terre cuite pour la conserver, 40 cm de ouate de cellulose au plafond et 30 cm au sol, un four solaire dans la véranda pour chauffer de l'eau, etc. Mais la pièce maîtresse de son installation reste l'impressionnant suiveur solaire pivotant couvert de six panneaux photovoltaïques planté à l'angle de sa maison. Ce rectangle de 9 m², d'une puissance de 1.560 Wc (le watt-crête est la puissance maximale d'un dispositif) suit le soleil toute la journée et alimente six batteries placées dans le

garage. L'ensemble lui a coûté environ 15.000 €. À lui seul, il est largement suffisant pour lui fournir toute l'électricité dont elle a besoin, d'autant que sa maladie contraint la jeune retraitée à limiter au maximum l'usage de l'électricité (sa consommation s'élève à 450 kWh/an, 10 fois moins que celle d'un foyer moyen).

Ni hyper-électrosensibles, ni trop loin d'un réseau électrique, la famille Baronnet, installée dans le Loiret depuis 40 ans, n'est pas non plus raccordée, par choix. Il y a 20 ans, ils décident de rendre leur lieu de vie autonome en eau, en alimentation et en électricité. Leur objectif : « *essayer de vivre modestement et le plus heureux possible sans nuire à la nature ni aux Hommes* ». Ils rénovent leur maison avec une isolation en chanvre, plantent une éolienne de 400 W et installent des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Ils n'ont pas le sentiment de faire de sacrifices en terme de confort : téléphones portables, ordinateurs, machine à laver, télévision... Ils disposent de presque tout l'électroménager standard. Seul élément manquant : le réfrigérateur. « *Le frigo à la campagne est une aberration* », estime Patrick Baronnet^[1]. « *Six mois de l'année, il fait plus froid dehors, et nous avons accès à beaucoup de produits frais qu'on consomme avant d'avoir besoin de les stocker* ». Avec leurs deux enfants, ils ont besoin d'environ 1.460 kWh par an.

Autour de leur maison s'est créé au fil des ans tout un éco-hameau, lui aussi entièrement autonome en eau et énergie. La dernière construction en cours est d'ailleurs une petite maison de 50 m² passive en solaire, et dont les matériaux ne coûtent pas plus de 20.000 €. « *On veut montrer qu'il est possible de construire une maison écologique et économique* », indique Patrick. Le lieu se veut ouvert à tous les curieux qui souhaiteraient découvrir ce mode de vie intrigant. 70.000 personnes sont déjà venues visiter les installations ou participer à des stages de fabrication d'éoliennes ou de constructions de maisons écologiques. Moyennant quelques efforts et un investissement de départ, ces exemples nous montrent que l'autonomie énergétique est possible, même dans des régions où le soleil n'est pas réputé se montrer souvent.

Sonia

[1] Patrick et Brigitte Baronnet sont les auteurs de plusieurs ouvrages sur les maisons passives et autonomes, dont « *De la maison autonomie à l'économie solidaire* », à retrouver sur www.heol2.org

DUR D'ÊTRE DANS LE VENT

L'image des petites éoliennes a souffert de nombreuses arnaques et des installations qui ne pouvaient pas marcher. Il est difficile de les rentabiliser, mais bien placées, elles sont en mesure de produire une quantité non négligeable d'électricité. Cependant, les sites isolés et non reliés au réseau restent les plus pertinents pour le petit éolien.

Dans ce petit village du Doubs, la maison se remarque facilement. « *C'est sûr qu'avec nos deux éoliennes, on ne passe pas inaperçus !* », s'amuse Sabine Gwinner. Les deux machines sont dressées dans le jardin, car avec Marc, son mari, ils désiraient augmenter leur indépendance énergétique. Ils rêvent même d'autonomie, tout en ayant conscience de la difficulté de la chose : leur famille compte six enfants et consomme 9.000 kWh/an. Dès la construction de leur maison, en 1998, ils intègrent un système de chauffage par géothermie combiné à une pompe à chaleur. Ils montent aussi sur le toit un système de 10 m² de solaire thermique, comme appoint pour le circuit de chauffage ou pour l'eau du robinet. Ils en sont très contents et font des économies. « *On consomme 1,8 kW avec le compresseur de la pompe à chaleur et on obtient l'équivalent de 6 kW chauffé. Avec le solaire thermique, on a de l'eau chaude presque toute l'année, on est même obligé de mettre une sécurité l'été pour ne pas se brûler* ».

Pour compléter leur installation, ils décident d'investir en 2011 dans un panneau photovoltaïque et deux éoliennes. Pour eux, c'est le début des ennuis. À l'époque, les arnaques à l'éolienne prolifèrent. De nombreuses entreprises se sont lancées sur le créneau, et font miroiter une importante production avec en prime l'argument-choc du crédit d'impôt. (voir encadré). Chez les Gwinner, on se rend très vite compte que les promesses de production électrique sont fausses. « *Ils avaient prétendu que l'on pourrait faire 6 mWh/an et que l'on réduirait de 2/3 notre facture d'électricité. En réalité, on produit 10 fois moins, entre 600 et 1.000 kWh/an, avec un onduleur qui consomme 10-15 watts. Pour rentabiliser les éoliennes, il nous faudrait 300 ans...* » L'installation d'un panneau photovoltaïque de 3 kW crête et de deux éoliennes de 2,4 kW leur est facturée 35.000 €.

ARNAQUES EN SÉRIE

Marc, lui-même commercial, avait pris ses précautions en renégociant certains termes du contrat. « *Heureusement que l'on n'avait pas tout payé. J'avais décidé que s'ils ne fournissaient pas des livrables, que ce soit du matériel ou des documents, je ne versais pas d'argent.* » Ils s'aperçoivent vite qu'ils ont affaire à des escrocs, d'autant qu'ils reçoivent

des menaces à peine voilées pour les inciter à tout payer. Au final, la famille ne paye que la moitié de la somme réclamée et reçoit un crédit d'impôt de 9.000 €. « *Ils ont produit de faux documents, n'avaient pas le label qu'ils prétendaient et niaient devant les preuves que je leur apportais* ». Quand ils décident de les attaquer en justice, la société était déjà en liquidation judiciaire. Le juge leur donne raison, ils ne récupéreront rien, mais s'en sortent mieux que certains qui ont pu verser l'argent sans rien n'avoir en retour. Il existe des milliers de cas similaires. « *C'était une erreur, on a fait confiance, mais notre configuration n'était pas top* », regrettent-ils aujourd'hui.

PEU DE SITES PROPRES

Leur site n'était pas assez dégagé, avec des constructions et une forêt à proximité. Les éoliennes sont à 12 mètres de hauteur, soit la limite pour se

passer d'un permis de construire. Dans ce cas, il aurait sans doute fallu monter plus haut : en doublant la taille du mât, on peut aller jusqu'à doubler la production d'électricité. Les éoliennes sont très sensibles aux obstacles.

« CERTAINS CONSTRUCTEURS DISENT EN TOUTE BONNE FOI QUE L'ON PEUT RÉCUPÉRER L'ÉNERGIE DU VENT EN VILLE. MAIS CE SONT DES COURANTS D'AIR, ET ON N'A JAMAIS FAIT D'ÉLECTRICITÉ AVEC DES COURANTS D'AIR. »

Elles ont besoin d'un vent de qualité, le plus laminaire possible, c'est-à-dire le moins tourbillonnant. De plus, il ne suffit pas de connaître la vitesse moyenne du vent pour estimer une production. Celle-ci dépend beaucoup de l'occurrence de vents forts, puisque la puissance délivrée par l'éolienne est proportionnelle au cube de la vitesse. Seule une étude préalable, en plaçant un anémomètre en haut d'un mat pendant plusieurs mois ou un an, permet de connaître précisément le potentiel éolien d'un site. Et rares sont ceux qui disposent de conditions satisfaisantes pour profiter d'un bon potentiel pour du petit éolien, surtout si l'on parle de retour sur investissement.

Pour Philippe Brulé, le coordinateur technique du Sepen, le Site expérimental pour le petit éolien national, « *s'il n'y a pas de pertinence économique à acheter une petite éolienne, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire, mais une éolienne à dimension familiale, de 2 à 10 kW, n'est pas financièrement rentable.* » Le site de test a été créé en 2004 pour mesurer la production des éoliennes dans des conditions réelles et comparer avec les données constructeur. Une fois les essais réalisés, les apporteurs doivent donner leur accord

pour que les résultats soient rendus publics. « Les distributeurs qui annoncent des performances surestimées le font parfois en toute bonne foi, mais ceux qui ont promis des résultats financiers inatteignables en toute connaissance de cause sont des escrocs. Parmi ceux qui ont cessé d'y croire après les tests au Sepen, certains nous en remercient, mais d'autres nous en veulent d'avoir cassé leurs rêves. »

Au début des années 2000, l'engouement pour le vent est énorme et les spécialistes honnêtes alertent rapidement sur les nombreuses escroqueries, comme les éoliennes de pignon. Accrochées sur un mur de maison, celles-ci peuvent mettre en danger la structure du bâtiment et n'ont aucune chance de produire beaucoup d'électricité, du fait des turbulences, surtout si elles sont implantées en zone urbaine ou dans un lotissement. « Certains constructeurs disent en toute bonne foi que l'on peut récupérer l'énergie du vent en ville. Mais ce sont des courants d'air, et on n'a jamais fait d'électricité avec des courants d'air », affirme Philippe Brulé.

UNE FILIÈRE NÉGLIGÉE

Comme lui, les experts du petit éolien s'accordent sur le fait qu'à l'heure actuelle, compte tenu du prix de l'énergie, les éoliennes domestiques ne peuvent pas être rentables sans aide publique. Encore faut-il que celle-ci soit efficace. « Nous avons réussi à convaincre qu'il fallait arrêter avec le crédit d'impôt, qui ne sert qu'à aller sur des investissements pour des installations improductives et dans les poches de commerciaux peu scrupuleux. L'idée était de mettre l'argent sur de la production, à l'instar du photovoltaïque, via un prix d'achat garanti sur du petit éolien, et ça, malheureusement, nous n'y sommes jamais parvenus », regrette Franck Turlan, de Pôle énergies 11, l'agence locale de l'énergie et du climat du département de l'Aude, qui a aussi porté un temps le Sepen. « Nous n'avons pas donné les moyens à cette filière de se développer de façon qualitative, on l'a laissée végéter, aller dans le mur avec des sommes non négligeables. C'est un beau gâchis d'argent public. On sait très bien que le petit éolien est une niche, que ce n'est pas ça qui va permettre d'atteindre des objectifs

massifs pour parvenir à la transition énergétique, mais ça peut y contribuer, notamment en complémentarité avec le solaire. »

AUTOCONSTRUIRE ?

« Si l'on suppose l'installation en France de 7.500 éoliennes de 5 kW (500 éoliennes/an pendant 15 ans, ce qui est déjà un déploiement ambitieux), celles-ci pourraient produire de l'ordre de 70 GWh/an soit approximativement 0,01 % de la consommation d'électricité en France, ce qui représente un faible enjeu énergétique à l'échelle nationale », note l'Ademe dans une fiche technique de 2015 consacrée au petit éolien. « Par contre, pour les sites isolés, le petit éolien peut représenter une solution technique dont la contribution à la satisfaction des besoins énergétiques est significative. » Elle recommande de ne pas subventionner les toutes petites puissances, moins rentables que les plus grosses. Avec une bonne installation, il est possible de produire de l'électricité, de l'ordre de 1.000 à 3.000 kWh/an par kW installé. L'une des pistes de développement du petit éolien est envisagée auprès des agriculteurs, mais aussi dans les zones industrielles ou tertiaires.

L'une des solutions, moins onéreuse, pour s'équiper d'une éolienne est de la fabriquer. Il existe des stages d'autoconstruction, où un groupe fabrique une éolienne, revendue à un participant à la fin. Basées sur le modèle des éoliennes Piggott, relativement faciles à construire, elles reviennent à environ 8.000 € pour une 2 kW installée, mât et fourniture électronique compris. « Les gens sont contents de voir que ça marche. L'avantage des chantiers collectifs, c'est que quelqu'un qui habite en ville ne peut pas en installer une, mais peut participer à sa construction », observe Jay Hudnall de Ti'éole, une entreprise qui installe des éoliennes et organise des stages d'autoconstruction avec l'association Tripalium. « Pour ceux qui sont intéressés par les éoliennes, le fait de produire soi-même sa propre énergie est très important. J'ai un jardin, je produis déjà mes légumes, je suis contre le nucléaire, etc. Si je crois à l'énergie renouvelable, je la fais moi-même. Il ne s'agit pas simplement de facture EDF, on peut voir la valeur de l'énergie en la produisant. »

Guillaume

LES AIDES POUR L'ÉOLIEN

Le petit éolien comprend des machines dont les pâles balaient au maximum 200 m² de surface, soit une puissance comprise entre 1 kW et 50 kW. Pour les puissances inférieures, entre 100 W et 1 kW, on parle de micro-éolien. Les éoliennes domestiques bénéficiaient d'importantes aides publiques si elles étaient achetées et installées par un professionnel. Une T.V.A à 5,5 %, un crédit d'impôt de 50 % du prix (pas de l'installation) dans la limite de 8.000 € pour une personne seule et de 16.000 € pour un couple avec une majoration à chaque enfant. Le taux a baissé jusqu'à 30 % en 2015 avant d'être supprimé en 2016. La seule aide publique qu'il reste est le taux réduit de T.V.A sur l'achat du matériel et son installation.

Contrairement à l'énergie solaire, le petit éolien n'a jamais bénéficié de tarif d'achat. Seules les installations en zone de développement éolien (ZDE), là où sont implantées les grandes éoliennes, peuvent revendre leur électricité à EDF au même prix que leurs très grandes sœurs, soit 8,2 centimes le kWh. Cela n'est pas intéressant pour les particuliers qui payent le kWh entre 11,8 centimes en heures creuses et 16,8 centimes pour le fournisseur le plus cher. L'énergie éolienne est donc principalement utilisée en auto-consommation et le surplus est injecté gratuitement dans le réseau national. Cela pousse les utilisateurs de l'énergie éolienne à la consommer quand elle est disponible en faisant par exemple tourner les machines à laver quand il y a beaucoup de vent !

À MONTDIDIER, L'ÉNERGIE EN RÉGIE



Lors de la nationalisation de l'électricité et du gaz en 1946, quelques rares communes ont conservé la gestion du secteur de l'énergie. C'est le cas de Montdidier, petite ville de la Somme, qui a décidé d'utiliser cette opportunité pour se lancer dans la production d'énergies renouvelables.

Au pays de Parmentier, dans la Somme, la commune de Montdidier s'est lancée dans la production d'énergies renouvelables. Cette cité picarde de 6.000 âmes est parvenue à remplir l'un des premiers objectifs qu'elle s'est fixés : produire avec le vent et le soleil plus de la moitié de sa consommation électrique. Son secret ? Sa régie municipale d'électricité fondée en 1925 et qui n'a pas voulu passer dans le giron d'EDF lors de la nationalisation du secteur de l'énergie.

Le tournant écologique s'opère en 2003, quand Catherine Quignon-Le Tyrant (PS), maire de la ville décide d'implanter à Montdidier le premier parc éolien public de France et de le relier à la régie communale. La structure, qui jusque-là se contentait de fournir l'énergie et d'entretenir le réseau, acquiert alors un rôle de producteur. Depuis 2010, année de la mise en service du parc, les pales des quatre éoliennes de deux mégawatts chacune fournissent en moyenne 18.000 MWh/an, soit « environ la moitié de l'énergie consommée par la ville en un an », précise Rodolphe Bral, directeur de la régie. Cette électricité est revendue par la régie aux ménages et aux bâtiments publics au même prix que l'électricité d'EDF.

VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Mais la commune de Montdidier ne se contente pas d'un parc éolien. C'est toute une politique d'économies et d'énergies renouvelables qu'elle met en place. Dès 2003, elle lance ainsi un vaste projet d'isolation thermique des bâtiments publics, l'installation d'un éclairage public à basse consommation et de 1.200 panneaux photovoltaïques (qui fournissent 350 MWh/an, soit environ 1 % de la consommation électrique de la ville), ainsi que la construction d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur relié lui aussi aux bâtiments publics. La Région, le Département et l'Union européenne soutiennent l'initiative et aident la mairie en lui versant des subventions. Tous souhaitent faire un exemple, une ville pilote de la transition énergétique.

Pour la régie, comme pour la ville, l'impact de cette politique énergétique est positif. Le coût des infrastructures publiques a baissé. Le centre hospitalier, par exemple, s'est connecté au réseau municipal de chaleur, ce qui a réduit sa facture de 80.000 euros. Le coût de l'éclairage public, lui, a chuté de 10 %. Lorsque la production est supérieure aux besoins de la ville, l'électricité est redistribuée sur le réseau d'EDF, qui a l'obligation de la racheter (environ 96 euros le MWh pour l'éolien, et 340 euros pour le photovoltaïque). Inversement, si la production est insuffisante, Montdidier achète de l'électricité auprès d'EDF, au tarif réglementé

(45 € le MWh). La commune n'est pas la seule à profiter des bénéfices : les habitants désireux d'investir dans une rénovation thermique (chauffe-eau solaire, pompe à chaleur...) peuvent prétendre à un chèque énergie auprès de la régie pour financer leur projet.

La production d'énergie a permis à la régie d'assurer sa survie. « *Au début des années 2000, l'État a ouvert à la concurrence le marché des ELD (entreprises locales de distribution)* », explique Rodolphe Bral. « *Jusque-là, nous avions le monopole sur notre territoire en matière d'énergie. Avec cette mesure, on pouvait craindre une baisse de la marge et la disparition de la régie. En 2003, avec la mairie, nous avons décidé de nous lancer dans cette politique pour deux raisons : une volonté écologique, évidemment, mais aussi et surtout pour assurer la pérennité de la régie.* »

UNE AUTONOMIE DIFFICILE À ATTEINDRE

Le rythme des investissements a toutefois ralenti. L'objectif d'autonomie fixé à 2015 n'est toujours pas atteint. En 2017, la régie se dotera d'une nouvelle chaufferie, qui servira notamment à apporter de l'énergie à une trentaine de logements sociaux. Les locataires pourront ainsi économiser près de 50 euros par mois. Un nouveau projet de parc éolien est également dans les cartons. Mais une partie du programme de Catherine Quignon-Le Tyrant, battue aux élections municipales de 2014, sombre dans l'oubli, par exemple l'installation d'une méga éolienne de 200 m de haut d'une puissance de 7,5 MW.

La nouvelle édile, Isabelle Carpentier (sans étiquette), assure vouloir instaurer « une continuité » sur la politique énergétique, mais n'évoque pas de projets précis ni de chiffre sur les impacts des énergies renouvelables pour la ville...

La priorité affichée aujourd'hui, c'est l'entretien du réseau, car « *un réseau vétuste pourrait empêcher la pérennité de la régie* », estime Rodolphe Bral. La régie étudie également la possibilité de stocker de l'énergie, afin d'être plus autonome. Mais « *pour stocker un mégawatt, il faudrait investir un million d'euros. Le jour où le bilan sera positif, peut-être d'ici une dizaine d'années, on pourra boucler la boucle. L'autonomie, c'est le but. Mais on ne doit pas l'atteindre au détriment de la régie.* »

L'une des critiques adressées à la politique énergétique de la ville de Montdidier est son besoin de subventions. « *Sans subventions, ces projets ne sont pas viables* », reconnaît Rodolphe Bral. « *L'éolien, peut-être, mais le photovoltaïque, j'en doute. Il est beaucoup moins rentable, et sa production, plus faible.* » Le dispositif bénéficie notamment de la CSPE, la contribution au service public de l'électricité, payée par tous les consommateurs et justement destinée, entre autres, à permettre des installations d'énergies renouvelables. « *Produire de l'énergie renouvelable, respecter l'environnement, ça a un coût. C'est un choix à faire.* » Et c'est oublier un peu vite que le nucléaire est également subventionné et qu'il ne serait pas non plus rentable si le consommateur devait en payer le vrai coût.

Aude Deraedt

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ÉNERGIE CITOYENNE



Du parc éolien industriel à la petite centrale de panneaux photovoltaïques, le financement citoyen des infrastructures d'énergies renouvelables représente un investissement intéressant. Ils permettent à quiconque de s'emparer des questions énergétiques et d'accélérer la transition.

Devenir acteur de la transition énergétique, l'idée séduit à mesure que les projets citoyens se multiplient. Si les solutions techniques ou les montages financiers varient, tous partagent un même socle : utilisation d'énergies renouvelables, implication des particuliers et des collectivités territoriales, règles de gouvernance transparentes et non-spéculation. « *La base, c'est qu'une partie des ressources reste sur le territoire* », explique Gérard Magnin, président de Jurascic, une société coopérative chargée de recueillir des fonds pour l'acquisition d'une partie du parc éolien de Chamole, dans le Jura. Cette histoire-là commence en 2007, quand un développeur (une société en charge des études et de se faire délivrer les permis de construire) contacte cette commune pour entamer les démarches. « *On a dit oui, mais on ne voulait pas faire n'importe quoi. La condition était que ce soit avec nous, il fallait que le village puisse participer à ce projet éolien* » exigeait Jean-Louis Dufour, le maire. Ce dernier fonde en

2011 l'association Vents du Grimont, à l'origine de cette initiative d'énergie citoyenne.

Eux sont presque au bout du processus, le parc de Chamole sera normalement en service avant la fin de l'année 2017. Ce soir de décembre, ils ont été invités par le maire de Landresse pour expliquer leur démarche. Ce village comtois est actuellement pressé par un développeur qui souhaite du foncier pour un nouveau parc éolien. « *Le financement citoyen a été évoqué au conseil, mais on ne sait pas si on le fera* », informe-t-il. Lui et les représentants d'autres communes environnantes écoutent attentivement le récit de l'expérience de Chamole, un modèle qui est loin d'être la norme. « *Les parcs de la région en activité sont tous financés par des fonds extérieurs qui gagnent de l'argent avec des vents qui n'appartiennent à personne* », dénonce Jean-Louis Dufour. L'idée de récupérer au moins une partie des bénéfices réalisés sur leur territoire est bien sûr séduisante, mais pour cela, il faut d'abord investir. Après

premier parc éolien entièrement citoyen en France, qui a été mis en service en 2014 à Béganne, dans le Morbihan. Ils sont maintenant 93 associés regroupant plus de 1.000 particuliers et ont inauguré en janvier 2016 leur deuxième parc à Séverac Guenrouët. Cela représente en tout huit éoliennes de 2 MW, qui peuvent couvrir la consommation de l'équivalent de 16.000 foyers sans chauffage électrique. Un troisième parc, cette fois en partenariat avec un développeur, est en voie de réalisation.

Les Bretons sont partis de rien, mais ils ont créé un bureau d'étude (Site à Watts développement) qui accompagne une quarantaine de projets éoliens en France. « *Le discours que l'on tient, c'est qu'il est possible de rester maître chez soi. Même si on fait appel à un développeur, il faut l'utiliser plutôt comme prestataire de service que comme donneur d'ordre. Le secteur est très spéculatif et les développeurs qui font les études peuvent revendre les permis de construire, et éventuellement le parc, avec une plus-value de 1 million d'euros par machine. On peut donc faire de grosses économies et être sûr de conserver la gouvernance* », indique Michel Leclercq. Être minoritaire dans un projet dirigé par un fond pension ou d'investissement peut réserver des mauvaises surprises en cas de désaccord, car les intérêts ne sont pas les mêmes que ceux d'un projet participatif. « *C'est plus compliqué de gérer les contraintes avec un partenaire privé. En cas de problématiques liées au bruit par exemple, ce sera plus difficile de baisser la production pour faire valoir les intérêts des voisins si les décisionnaires sont situés à plus de 1.000 km* », juge-t-il.

Au-delà de l'attrait pour les habitants eux-mêmes de s'investir, et d'investir, la participation citoyenne est un important facteur d'acceptation sociale. Cela représente un intérêt certain pour les décideurs, qui veulent accélérer la transition énergétique, mais aussi pour les développeurs, qui veulent limiter au maximum le risque d'opposition. « *Un financement citoyen, ça permet aussi de fédérer. Si 400-500 personnes y participent, ça a de l'allure et ça devient un vrai projet de territoire. Pour les développeurs, c'est aussi une carte de visite, de toute façon, ils n'auront pas le choix, ils vont tous y venir. Si le projet est imposé, qu'ils viennent avec les machines et disent comment cela va se passer tout en prenant l'argent, c'est normal d'avoir une opposition* », analyse Gérard Magnin. Cette dimension est également bien présente dans l'esprit des porteurs de projets citoyens, qui pourraient s'en servir comme un moyen de pression sur les développeurs. Ils peuvent très bien, de partenaires, se transformer en opposants et réduire considérablement les chances qu'a un projet d'aboutir.

Pour favoriser la participation, et la légitimation, citoyenne d'un projet d'énergie renouvelable, les pouvoirs publics ont institué de nouvelles mesures. La principale nouveauté introduite avec la loi de transition énergétique de 2015 est la possibilité pour les collectivités locales de rentrer dans le capital d'une société de production d'énergies renouvelables, quelle que soit sa forme juridique. Les collectivités commencent tout juste à être informées des moyens dont elles disposent à ce sujet, mais beaucoup n'ont pas le temps ni les forces pour s'y pencher. Certaines jugent encore la loi trop floue et attendent avant de se lancer. Un guide en cours de rédaction leur sera destiné pour clarifier quels sont leurs possibilités et les plans de financements possibles. Encore dans les cartons, un outil de mutualisation

des risques pour mener les coûteuses études préalables à un gros projet pour vérifier sa pertinence et sa faisabilité (dont une majorité n'aboutit pas) devrait cependant bientôt voir le jour. Les marges de progression sont immenses. Alors qu'en Allemagne la moitié des nouveaux projets d'énergie renouvelables seraient portées par des citoyens, la France est très largement à la traîne.

Guillaume

ÉNERGIE PARTAGÉE ET CENTRALES VILLAGEOISES, DEUX ACTEURS MAJEURS DES ÉNERGIES CITOYENNES

Fondée en 2010 par une quinzaine d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont la NEF et Enercoop, Énergie Partagée est une association qui a pour objet de mobiliser et de sensibiliser autour des enjeux liés aux projets citoyens. C'est également, depuis 2011, un fonds d'investissement dédié aux projets d'énergie citoyenne 100 % renouvelables. Il finance aujourd'hui 26 projets, aux côtés des investisseurs locaux, grâce à 12 millions d'euros collectés. « Il y a une très forte augmentation des sollicitations car les collectivités et les collectifs locaux plébiscitent cet outil pour atteindre les objectifs de transition énergétique, inclure les citoyens et s'engager dans un projet avec des retombées économiques locales », explique Marc Maussalgue, responsable de la communication chez Énergie Partagée. Si la majorité des investissements est dirigée vers des projets éoliens (65 %), 26 % concernent du photovoltaïque et 3 % la biomasse. Cependant, les projets photovoltaïques sont les plus nombreux. « Ce sont les plus simples. Les investissements ne sont pas énormes, à partir de 15.000 euros. Il y a beaucoup de mini-projets pour lesquels il faut environ un an pour les concrétiser. Les projets éoliens sont nettement plus longs, ils prennent souvent 6 à 8 ans et coûtent plusieurs millions d'euros. Souvent, les collectifs se testent avec des projets solaires ».

En matière de projets solaires citoyens, les Centrales Villageoises sont également un acteur important. Nées en 2014 en région Rhône-Alpes, ce sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Il en existe aujourd'hui une vingtaine (à vérifier). Leur principe repose sur l'installation sur plusieurs toitures de petites unités de production d'électricité photovoltaïque. Ces panneaux sont la propriété de la société qui exploite et vend l'électricité sur le réseau. Les recettes issues de la vente payent les charges, alimentent les bénéfices et permettent de lancer d'autres projets d'énergie renouvelables sur le territoire.





Le barrage de Raon-l'Étape a été racheté et remis en état par la société coopérative HydroRaon.

REDONNER VIE À L'HYDROÉLECTRICITÉ

Au sein d'Ercisol, une société à statuts coopératifs, les actionnaires ont décidé d'investir dans les énergies renouvelables de proximité pour montrer qu'une autre électricité est possible. Ils ont notamment acheté et remis en activité des petits barrages hydroélectriques abandonnés.

A Raon-l'Étape, cité vosgienne au milieu des forêts, coule la Meurthe. Une situation géographique propice au développement de l'industrie du papier. Dans cette petite ville de 6.400 habitants, il y a eu jusqu'à trois papeteries, dont une qui a cessé son activité il y a peu. Il y a encore une trentaine d'années, ces industries utilisaient l'eau de la Meurthe pour s'alimenter en énergie. Et puis le nucléaire est arrivé, et les petits barrages hydroélectriques ont été abandonnés. « *Hyper subventionnée, l'électricité nucléaire était beaucoup moins chère. L'État a volontairement tué les petites centrales hydroélectriques* », déplore Jean-Paul François. Farouchement opposé au nucléaire et mû par l'envie de laisser un environnement sain à ses petits-enfants, ce professeur d'électro-technique fraîchement retraité s'est lancé

dans la reconquête des petits barrages.

Pour cela, il rejoint en 2014 Ercisol, une société fondée en 2010 par 35 associés qui se sont donnés pour objectif de développer des projets citoyens d'énergie renouvelable. Seuls deux d'entre eux ont travaillé ou travaillent directement dans le secteur de l'énergie renouvelable, mais chacun a quelque chose à apporter : des compétences en comptabilité, en maçonnerie, en relationnel, etc. « *Pour vivre, il faut de l'énergie. Mais il existe d'autres moyens de production qu'en polluant ou en passant par des grandes sociétés qui ponctionnent l'argent des contribuables* », explique Jean-Paul François. Chaque projet est soigneusement sélectionné : il doit être rentable, concourir au développement des énergies renouvelables décentralisées, sa mise en œuvre doit

limiter au maximum les impacts négatifs sur l'environnement et favoriser les emplois locaux non délocalisables. Pour chaque projet, Ercisol crée une filiale afin de rassurer les banques qui lui prêtent de l'argent et d'offrir une transparence sur les financements, et encourage ses actionnaires locaux à investir dans le projet.

Ercisol compte aujourd'hui 161 associés et gère deux petites centrales photovoltaïques dans le Territoire de Belfort et dans le Bas-Rhin, ainsi qu'un barrage hydroélectrique dans les Vosges. Trois autres projets de barrages sont en cours de réalisation, dont celui de Raon-l'Étape, et Ercisol prévoit également de participer au financement de petites fermes éoliennes. La maison-mère a la forme d'une SAS à statuts coopératifs, dans laquelle tous les dirigeants sont bénévoles, y compris son président Louis Massias. « *Je n'aurais jamais imaginé qu'on puisse faire autant si rapidement* », se réjouit-il. « *Nous avons atteint le plafond de capital de 800.000 € qu'on s'était fixé au départ et qui nous permettait des investissements à hauteur de 6 millions d'euros grâce aux emprunts. Aujourd'hui, on ne peut plus accepter de nouveaux actionnaires et nous allons devoir modifier les statuts pour inscrire un nouveau plafond à 2 millions d'euros* ».

UN BARRAGE ÉCOLO

La filiale qui s'occupe du barrage vosgien s'appelle HydroRaon. Elle a acquis le site en 2014 pour 450.000 € auprès de la papeterie des Chatelles qui venait de faire faillite, et engagé 1,35 million d'euros afin de reconstruire le barrage et d'installer la turbine. Les travaux sont très importants : le site est abandonné depuis une quinzaine d'années, et il faut entièrement créer les infrastructures permettant d'injecter l'énergie produite sur le réseau. Conformément à leurs aspirations environnementales, les membres d'Ercisol tiennent à limiter au maximum les impacts sur la nature : le barrage est doté d'une passe à poissons, d'une à canoës et d'un système laissant passer les sédiments afin de ne pas perturber le milieu aquatique en aval. Après une année de travaux, le barrage est prêt : avec une puissance de 400 kW, il présente la même puissance que son aïeul, mais il est doté de toutes les technologies modernes pour la télégestion et s'intègre mieux dans son environnement.

Du côté du local technique, à environ 1 km du barrage, les choses sont un peu plus compliquées. Afin d'optimiser au maximum la production, HydroRaon a investi dans une turbine qui peut atteindre 90 % de rendement dans des conditions de débit idéales. Mais une erreur du maître d'œuvre a décalé d'un an le lancement de la production : l'alternateur a dû être démonté et il ne sera remis en place que début 2017. Une fois opérationnel, le système produira 1847 MWh par an, ce qui devrait permettre d'alimenter environ 700 foyers hors chauffage et eau chaude. Comme sur son autre barrage de Moyenmoutier, à quelques kilomètres de là, un emploi à temps partiel (dix heures hebdomadaires) sera créé afin d'assurer la surveillance du site.

Pour ce projet, la société HydroRaon a apporté un peu plus de 20 % du budget, et a fait un emprunt pour 80 % de la somme totale. Dans la somme apportée par HydroRaon, 60 % provient d'Ercisol, 10 % d'Energie Partagée Investissement (une association pour la promotion et le financement

des projets d'énergie citoyenne) et les derniers 30% d'associés locaux. En vertu de l'obligation d'achat, EDF s'est engagée par contrat à racheter l'électricité produite par HydroRaon à un tarif préférentiel : 10 centimes le Kwh au lieu de 5 cen-

times^[1]. Chaque filiale est rentable dès la première année. Comme elles n'ont pas vocation à se développer, les bénéfices sont distribués chaque année aux associés. Les gains d'Ercisol avec HydroRaon seront réinvestis dans des projets de sensibilisation à la réduction des consommations énergétiques et dans de nouveaux projets d'énergies renouvelables (hydroélectricité, biogaz, éoliennes, etc.). Les centaines de petits actionnaires d'Ercisol devraient quant à eux recevoir des dividendes d'ici une dizaine d'années, de l'ordre de 4 %.

LE GROS POTENTIEL DU PETIT HYDRAULIQUE

Environ 2000 petits barrages hydroélectriques sont aujourd'hui à l'abandon en France. Avec l'augmentation inévitable du prix de l'électricité nucléaire et les objectifs d'énergies renouvelables pour les années à venir, il y a un regain d'intérêt pour ces infrastructures. Cependant, la plupart de ces barrages présentent des hauteurs d'eau insuffisantes pour être rentables. « *À Raon-l'Étape, on a 4,20 m de hauteur, ce qui n'est pas mal. Dès qu'on est en dessous de 1,5 m, par contre, ça n'intéresse plus personne* », explique Jean-Paul François. Pour résoudre ce problème, Ercisol s'est lancé dans une recherche en partenariat avec l'Université de Lorraine. L'objectif est de mettre au point un prototype de turbine afin de diminuer les coûts du kilowattheure pour les petites chutes d'eau. Un espace est en cours d'aménagement à côté des locaux techniques d'HydroRaon pour expérimenter ces innovations. « *Le nucléaire, avec ses coûts qui ne font qu'augmenter alors qu'ils baissent pour les énergies renouvelables, est un non-sens économique* », dénonce Jean-Paul François. « *Il existe déjà des sites où les coûts de production des énergies renouvelables sont beaucoup moins chers, comme par exemple au Nevada où le kWh photovoltaïque est à 3 centimes contre 6 pour le nucléaire. Développer les énergies renouvelables relève donc du bon sens écologique, mais aussi économique* », martèle-t-il.

Sonia

[1] Depuis le 20 septembre 2016, Enercoop est autorisée à offrir les tarifs d'achat de l'électricité renouvelable comme EDF. Cependant, elle est pour le moment limitée à 75 contrats et à une puissance installée correspondante maximale de 100 MW.



Au pied du phare de l'île de Sein, un groupe électrogène alimente encore les habitants en électricité. Mais les énergies renouvelables font leur apparition sur l'île et quelques habitants se sont lancés dans une bataille contre EDF pour obtenir leur autonomie.

L'AUTONOMIE À FLEUR D'EAU

De par leur isolement, les îles sont des territoires propices au développement de solutions d'autonomie énergétique. Si aucune en France n'est encore autonome, plusieurs se sont lancées dans l'aventure des énergies renouvelables. Zoom sur les îles bretonnes du Ponant, situées sur la façade atlantique.

« Il y a eu une marée noire pendant que je faisais mon service militaire. On déversait de la craie sur les nappes de pétrole pour le couler. Quelques années après ça, je ramassais encore des crabes qui avaient la gueule noire car ils mangeaient le pétrole tombé au fond de l'eau », raconte François Spinec. Cet ancien marin-pêcheur a passé toute sa vie sur l'île de Sein, au large de la pointe du Raz. Entre marées noires et l'élévation du niveau des mers, il a développé une « sensibilité à l'écologie », comme il aime le dire. Le déclic pour agir a eu lieu en 2008, lorsqu'une grosse tempête a provoqué des dégâts. « On a vraiment pris conscience des effets de la montée des eaux provoquée par les émissions de CO₂. Sur l'île, dont l'altitude moyenne est de 1,50 m, toute notre électricité provient du fioul, c'est lamentable ».

En effet, les 216 habitants de l'île de Sein (120 en hiver) sont alimentés en électricité par un groupe électrogène. Même l'unité de dessalement d'eau de mer tourne au fioul, et de nombreux habitants se chauffent à l'électricité. Au total, environ 400.000 litres sont brûlés chaque année, et les émissions de CO₂ par habitant sont treize fois plus élevées que sur le continent. Et à Sein, les transports n'y sont pas pour grand chose : les voitures ne sont pas admises sur l'île. En 2012, quelques habitants décident de passer à l'action avec l'aide de Patrick Saultier, un entrepreneur breton qui a déjà lancé un projet citoyen d'éoliennes dans sa commune, et qui s'est pris de passion pour l'île de Sein. « On a fait une dizaine de réunions publiques. Il y avait beaucoup de monde, de l'enthousiasme, on y croyait », se souvient Catherine Spinec, elle aussi née sur ce petit bout de terre de 60 ha.

Un projet visant à atteindre 100 % d'énergies renouvelables en dix ans est mis sur papier. Pour y parvenir, ils prévoient de s'affranchir complètement d'EDF en récupérant la gestion du réseau (dans les zones non interconnectées ZNI, comme l'île de Sein, seule EDF est pour le moment autorisée à gérer la production et la distribution électrique). « On a tout pour réussir ici : du soleil, du vent, des courants. Et pas de gros besoins puisqu'on n'a aucune usine », résume Catherine Spinec. Avec l'aide d'un avocat, les habitants choisissent de s'organiser en SAS et créent la société Île de Sein Energies (IDSE) en juillet 2013.

C'est à cette période que les choses se compliquent. « Lorsque EDF a vu que notre projet devenait sérieux, ils ont contre-attaqué », explique Serge Coatmeur, ancien gardien du phare de l'île et président d'IDSE. « Des rumeurs ont été lancées sur les motivations de Patrick Saultier (il toucherait par exemple un salaire exorbitant), le maire a fait volte-face ; on suppose que EDF a bien travaillé », résume-t-il. Peu après, EDF-SEI (Systèmes électriques insulaires), avec l'AIP (l'Association des îles du Ponant), la région, l'Ademe, et le syndicat des énergies du Finistère, fait une contre-proposition avec un plan qui prévoit 50 % de renouvelables d'ici 2023 et 100 % à l'horizon 2030^[1]. Mais les habitants réunis dans la société IDSE et soutenus par les membres de l'association Atreis (les Amis de la transition énergétique de l'Île de Sein), ne se satisfont pas de ce projet. « Ce que nous souhaitons, c'est se réapproprier la gestion de l'énergie. Pour cela, il faut mettre fin au monopole d'EDF sur l'île », indique Serge Coatmeur. « Que rapporte EDF à la commune ? Pas un euro ne retourne sur l'île. C'est une économie de prédation. Avec notre projet, on crée des emplois à Sein, l'économie reste sur l'île, on ne sera plus piloté depuis Paris, sous perfusion du continent. L'île se vide de ses habitants, on a besoin d'un projet dynamique », soutiennent-ils.

PROJET EN EAUX TROUBLES

Pour permettre à IDSE, notamment, de devenir concessionnaire du réseau électrique, des parlementaires déposent en juin 2015 un amendement à la loi sur la transition énergétique afin d'autoriser les habitants d'îles de moins de 2.000 clients à disposer de leur autonomie. La proposition a beau être soutenue par la ministre de l'Environnement Ségolène Royal, elle est rejetée par l'Assemblée nationale^[2]. Mais il en faut plus pour décourager les partisans sénéens de l'autonomie énergétique. IDSE décide d'attaquer l'État afin de « faire bouger les lois ». Début 2017, elle va déposer un recours pour non respect de la réglementation européenne sur la concurrence du fait du monopole d'EDF sur les zones non interconnectées.

Alors que le projet d'IDSE est bloqué, celui de l'AIP et de EDF avance. Les premiers panneaux photovoltaïques apparaissent sur le toit du nouveau Centre nautique (là où les par-

[1] L'API a été lauréate en 2015 d'un appel à projets régional en matière de transition énergétique pour les îles du Finistère. Moëlle, Ouessant et Sein ont pour objectif de réduire de 37 % leur consommation d'énergies

fossiles d'ici à 2018. Elles disposent dans ce cadre là d'un budget de près de 224.000€.

[2] La nomination quelques mois plus tard au poste de président du directoire de la société RTE (Réseau de transport d'électricité) du

député socialiste François Brottes soulève quelques questions sur de possibles conflits d'intérêts : c'est en effet lui qui présidait la commission spéciale pour l'examen de ce projet de loi.

EL HIERRO, SAMSØ ET EIGG, LES MODÈLES EUROPÉENS

En Europe, trois îles ont atteint, ou presque, l'autonomie énergétique. Souvent érigées en modèles, elles ont su allier technologies et soutien de la population.

Située sur la côte nord-ouest de l'Écosse, la petite île d'Eigg, 98 habitants, s'est fixé à la fin des années 1990 l'objectif d'atteindre l'autonomie énergétique. Jusqu'alors, la population devait produire son électricité avec des groupes électrogènes polluants et bruyants. En 1997, les quelque 60 habitants rachètent l'île à son propriétaire allemand et la communauté décide de créer son propre système d'électricité à partir d'énergies renouvelables. À l'époque, les habitants ne souhaitent en effet pas être rattachés au réseau de l'Écosse, beaucoup plus nucléarisé qu'aujourd'hui^[1]. De plus, grâce à sa situation géographique particulière, l'île constitue un laboratoire idéal. Située dans l'archipel des Hébrides, aux hivers froids et humides et aux étés ensoleillés, Eigg a su transformer des conditions climatiques extrêmes en atouts énergétiques. Si la construction des infrastructures est assurée par une entreprise extérieure, les insulaires créent en 2005 la société Eigg Electricity Limited qui va gérer le bon fonctionnement du système. Quelques habitants sont formés et assurent désormais la maintenance du réseau au quotidien. Le réseau de l'île repose sur trois barrages hydro-électriques cumulant 110 kW de puissance, quatre éoliennes de 6 kW chacune et des panneaux solaires dégageant 50 kW. Au total, la capacité du réseau est de 184 kW. Pour répondre à l'intermittence du système, l'île dispose également de 96 batteries de 4 V qui stockent l'électricité et la réinjectent dans le circuit en cas de faible production. Pour garantir la disponibilité de l'électricité, la puissance simultanée des appareils électriques est limitée à 5 kW par foyer et 10 kW par entreprise. Le projet, d'un coût total de 1,5 million de livres sterling (environ 1,75 million d'euros), a été financé grâce à des subventions (Europe, Loterie nationale) et des emprunts. Le système est facturé 21 pences le kWh (24 centimes d'euros). Grâce à ces installations, les énergies renouvelables assurent environ 90 % de la consommation d'électricité de l'île. Un groupe électrogène est encore en service pour fournir les 10 % restants, mais les habitants d'Eigg recherchent d'autres solutions, comme des installations marémotrices, pour devenir complètement autosuffisants à terme.

Comme Eigg, deux autres îles en Europe se sont lancées dans des programmes d'autonomie énergétique : Samsø au Danemark et El Hierro, la plus petite île de l'archipel espagnol des Canaries. Dans les deux cas, les projets d'auto-suffisance ont aussi démarré en

1997. Samsø, 4.000 habitants, a remporté un concours initié par le gouvernement à destination des îles du pays, qui devaient présenter un plan pour atteindre 100 % d'énergies renouvelables en dix ans. Les habitants de cette île de 114 km² ont tenu leur pari : dès 2007, les énergies renouvelables produites sur place assurent la totalité de la consommation d'électricité et 75 % des besoins en chauffage, grâce au solaire et à la biomasse. En dix ans, les habitants ont installé 19 éoliennes dont dix sont offshore, quatre chaufferies collectives au bois et à la paille, et 2.500 m² de panneaux solaires. Lorsque le vent est fort, l'île exporte son énergie éolienne vers le Danemark, à l'aide de câbles sous-marins. À l'inverse, en cas de faible production, l'énergie provient du réseau électrique danois. L'île étant située à plus d'une heure de bateau du continent, la population de Samsø s'est également attaquée à la question des transports et à l'utilisation du pétrole. L'île a alors créé sa propre compagnie maritime et un ferry fonctionnant au gaz naturel fait la liaison avec le reste du Danemark. Samsø envisage aussi d'avoir 50 % de véhicules électriques d'ici 2020.

L'île espagnole d'El Hierro, 11.000 habitants, est allée plus loin dans le processus d'autonomie énergétique. Contrairement à Samsø, elle n'est pas reliée au continent par des câbles sous-marins pour gérer l'intermittence des productions d'énergies renouvelables. Pour cela, les habitants d'El Hierro utilisent leur centrale hydro-éolienne. Quand la production électrique des cinq éoliennes d'une puissance totale de 11,5 MW est supérieure à la consommation, le surplus sert à pomper de l'eau jusqu'à un bassin situé en hauteur. Lorsque la production éolienne est faible, l'eau descend par une turbine hydraulique sur le modèle d'un barrage, ce qui produit de l'électricité. Cette eau, qui vient de la mer, a été au préalable dessalée. En cas de surplus d'électricité, l'excédent est donc acheminé vers une usine de dessalement d'eau de mer pour produire une réserve d'eau douce.

Clément Barraud

[1] En 2014, 50 % de la consommation d'électricité de l'Écosse provenaient des énergies renouvelables.





tisans d'IDSE auraient plutôt mis du solaire thermique pour répondre au besoin principal du lieu : de l'eau chaude pour les douches). Un mât a également été installé durant une année afin d'évaluer le potentiel éolien sur l'île (mais le projet se heurte pour l'heure à la réglementation sur les paysages du littoral), et la mairie a lancé un programme de réduction des consommations : équipement des ménages en appareils de froid en classe peu énergivores, distribution d'ampoules à basse consommation puis de LED, aide pour la rénovation des habitations, construction de logements à énergie positive, etc. « Nous mettons en œuvre un projet de transition énergétique réaliste. Promettre 100 % de renouvelables est une belle étiquette, mais c'est impossible, tout comme se passer d'EDF », estime Dominique Salvart, le maire de Sein, en contradiction avec EDF qui affirme viser le 100 % renouvelable d'ici 2030.

Engagés dans une bataille de chiffres, à commencer par le nombre d'habitants qui les soutiennent, les pro et les anti-EDF ne sont d'accord sur presque rien hormis l'essentiel : réduire leur consommation de fioul. Quand les premiers accusent les seconds d'idéalisme, les seconds répliquent en leur reprochant leur frilosité. « L'ambiance sur l'île est devenue délétère », résume Ambroise Menou, ancien médecin de l'île et conseiller municipal. Lui soutient le maire dans cette affaire et sa toute récente visite à El Hierro (voir page de gauche) le conforte dans son idée que l'autonomie énergétique à Sein n'est pas possible sur le modèle d'El Hierro car l'île ne dispose pas des capacités hydrauliques de sa très grande sœur (El Hierro compte plus de 10.000 habitants). « Mais avec le temps, les technologies vont se perfectionner et on pourra sûrement se passer du fioul », admet-il. Du côté des "autonomistes", on affirme que c'est possible dès à présent, sans toutefois publier d'études pour le prouver, mais à condition d'utiliser toutes les sources possibles (soleil, vent, marées et houle), de mettre en place un système de pilotage intelligent du réseau (dans lequel certains appareils, comme les chauffe-eau électriques, ne fonctionneraient qu'en période de production électrique), de prévoir des batteries pour stocker l'électricité et d'allouer la CSPE^[3] à des économies d'énergie. « L'île de Sein aurait

L'hydrolienne Sabella lors de son immersion au large de l'île d'Ouessant en 2015.

pu être exemplaire en matière d'autonomie énergétique, mais en France il n'est pas facile de faire du 100 % renouvelable. Segolène Royal remet une médaille à El Hierro pour être devenue autonome en énergie mais l'État nous met des bâtons dans les roues lorsqu'on veut faire la même chose ici », déplore Christine Spinec.

L'ÉNERGIE DE LA MER

Si Sein fait partie des îles du Ponant les plus en avance sur la réflexion autour de l'autonomie énergétique, d'autres s'engagent également dans cette voie. Sa voisine Ouessant, qui dépend elle aussi de groupes électrogènes, tente la voie de l'énergie marine. En 2015, le prototype Sabella D10 est devenu la première hydrolienne française à être immergée et raccordée au réseau électrique, avec l'objectif de tester cette technologie, son efficacité et ses impacts sur l'environnement. Sortie de l'eau après un an d'expérimentation, elle devrait être réinstallée en mars 2017, après la réparation d'un câble. Sabella devrait produire 15 % de la consommation de l'île, qui compte 877 habitants, et sera la première machine d'un futur parc hydrolien destiné à couvrir 70 % des besoins de Ouessant.

Plus au sud, Belle-île en mer est la plus grande des îles du Ponant avec 8.563 ha, et la plus peuplée (5293 habitants à l'année). Contrairement à Sein, Ouessant ou encore Molène, elle est raccordée au continent par un câble qui assure près de 100 % de son approvisionnement électrique (quelques panneaux photovoltaïques équipent de rares maisons individuelles). Malgré cet accès facilité à l'énergie, plusieurs habitants ont démarré une réflexion sur les énergies renouvelables. « Il faudrait 21 ha de panneaux photovoltaïques pour être autonome. Ce n'est pas impossible et ça apporterait du sens. Atteindre l'autonomie, que ce soit énergétique ou alimentaire, permettrait de montrer que Belle-île peut être exemplaire, que nous pouvons faire des choses. De plus, on sait déjà que cet hiver, la Bretagne sera confrontée à des baisses de tension car plusieurs réacteurs nucléaires sont à l'arrêt. L'autonomie énergétique permettrait aussi de sécuriser notre approvisionnement », indique Guillaume Février, directeur du CPIE, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement bellilois. Cependant, « on n'en est pas encore là », modère-t-il.

À Belle-île en effet, la question de l'énergie commence tout juste à émerger, portée par une soixantaine d'habitants.

D'abord regroupés au sein d'un « groupe énergie », surtout focalisé sur la réduction des consommations, une partie d'entre eux, rejoints par d'autres, ont créé en 2016 l'association Energ'île autonome, pour commencer à « produire localement et consommer sa propre énergie ». « Ici, tous les toits sont orientés au sud, il est économiquement possible de faire du solaire^[4]. Et cela va rendre visible la question énergétique », explique Nicole Morin, qui fait partie des fondateurs de l'association. Leur premier projet consiste à monter 200 m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un complexe sportif du Palais, la principale ville de Belle-île, avec un financement citoyen, la mairie s'étant pour sa part engagée à mettre ce toit gratuitement à disposition de l'association. L'électricité produite serait revendue à Enercoop. « Au début, on s'est fait beaucoup rire au nez avec notre projet », souligne Nicole. Et puis à force de faire les marchés pour en parler aux habitants, l'idée a fait son chemin. Quelques mois après sa création, l'association a récolté 15.000€ de promesses de souscription sur les 50.000 € nécessaires au lancement du projet.

« De notre fenêtre, ça évolue », estime aussi Guillaume Février. « Ces derniers mois, les communes belliloises ont évoqué des projets solaires, des professionnels du bâtiments sont venus à nos réunions. C'est timide, mais ça bouge ». Malheureusement, l'information est encore difficilement accessible. Le CPIE a commencé à structurer un centre de ressources, mais les moyens sont limités. « Il est assez simple de trouver des financements pour du petit équipement, mais il est difficile de financer l'animation

de projets, pourtant essentielle pour les faire aboutir », regrette le président de la CPIE. De plus, Belle-île compte quatre communes qui ont du mal à s'entendre, ce qui rend compliqué la création d'un projet global d'autonomie. Enfin, la diminution des budgets des collectivités est également un problème, même si « elle pourrait pousser les citoyens à se réapproprier en partie leurs territoires », espère Guillaume Février.

Sonia

[3] La contribution au service public de l'électricité, payée par tous les consommateurs d'électricité au prorata des kWh consommés, sert notamment à financer les énergies renouvelables, les surcoûts liés aux dispositions sociales (accès à l'énergie pour les ménages les plus pauvres), ainsi qu'aux surcoûts de production dans les ZNI, tels que l'île de Sein.

[4] Le solaire est en général préféré à l'éolien dans ces territoires où la « beauté des paysages », donc le tourisme, passe avant la question de l'autonomie énergétique.



EN SUÈDE, DES POLYHANDICAPÉ-ES DIRIGENT LEUR ASSOCIATION

Le combat de parents pour offrir une vie meilleure à leur fils, qui a subi une atteinte cérébrale sévère à la naissance, a abouti en 1993 à la loi d'assistance personnelle (LSS) qui ferme les institutions accueillant les personnes handicapées. Elle stipule que les moyens seront désormais attribués pour que les personnes handicapées vivent en milieu ordinaire aidées d'une assistance personnelle. Tous les membres de l'association JAG sont déficients intellectuels et sont aidés pour leur permettre une vie autodéterminée.

Source : Silence

LE SUCCÈS DES REPRISES D'USINE

À travers toute l'Europe, des groupes de travailleurs se battent pour reprendre leur usine en faillite et contrer la logique implacable des délocalisations. De la Turquie à l'Italie en passant par la Bosnie ou la France, ce mouvement naissant offre une alternative à un capitalisme tout puissant. Pour mener à bien leur projet de reprise, ces ouvriers mettent en application l'auto-gestion et le collectif pour élaborer la stratégie et gérer le quotidien. Parmi ces exemples, le combat des 74 employés de Dita, en Bosnie. Les salariés de l'usine de détergents de Tuzla, une région de Bosnie marquée par la guerre et la désindustrialisation, ont obtenu en 2015 le droit de reprendre la production en auto-gestion après un long conflit. Chacun se paie au salaire minimum, environ 170 euros par mois, et peut bénéficier du droit à l'assurance maladie. En Italie, les 23 travailleurs de l'usine VioMe qui fabriquait auparavant des matériaux de construction, ont décidé de redémarrer une activité de production de savon bio. Aujourd'hui, ils vendent leurs savons et lessives dans des centres sociaux, lieux autogérés, ainsi qu'un camp de réfugiés.

Source : Politis

UN LIEU POUR LES "BOÎTES À VÉLO"

À Nantes et Grenoble, des collectifs baptisés "Les boîtes à vélo" réunissent des entrepreneurs qui utilisent le vélo comme véhicule utilitaire. Depuis un an, une dizaine d'entreprises "vélotractées" ont en effet vu le jour à Nantes. Vente de glaces, récupération des huiles usagées de restaurants, diététiciens, ostéopathes... Des profils variés qui utilisent leur vélo ou triporteur par conviction écologique ou avantage financier. Ces entrepreneurs se regroupent en collectif pour rompre l'isolement et s'apporter mutuellement conseils et soutien moral et technique. À Nantes, le collectif compte 50 salariés pour 26 boîtes à vélo et loue un local en centre-ville pour permettre aux entreprises inscrites de gagner en visibilité. L'idée fait son chemin et un collectif du même type est en cours de création à Paris.

Source : L'Âge de Faire

EN BREF

• Un **compteur d'eau "intelligent"** installé au domicile d'une **personne électrosensible** devra être retiré et remplacé par des compteurs à relevés annuels. C'est la première décision dans ce sens, prise le 17 novembre par le tribunal d'instance de Grenoble qui a reconnu l'atteinte à la santé provoquée par ce compteur à radiofréquences, du même type que les boîtiers Linky pour l'électricité ou Gazpar pour le gaz..

• Plus de la moitié du vivant, parmi les vertébrés, a disparu ces quarante dernières années. C'est le constat alarmant dressé par le Fonds mondial pour la nature (WWF) dans un rapport publié fin octobre. **Les populations d'espèces vertébrées ont diminué de 58 %** entre 1970 et 2012. Dernier animal en date à être classé dans la liste des espèces menacées d'extinction : la girafe, dont les effectifs ont chuté de 40 % au cours des trente dernières années.

• À Saint-Étienne, un « agglomérat de personnes de sensibilités diverses » ont lancé **Couac, un journal indépendant** sur l'actualité politique de la ville et de sa région. Présentation des premières mesures du chef de région Laurent Wauquiez, témoignage sur les méthodes de recrutement de Burger King et sur les conditions de travail au stade Geoffroy Guichard lors de l'Euro 2016, histoire de l'armement stéphanois... autant de sujets abordés dans ce premier numéro d'octobre 2016.

• Dans son numéro de décembre - janvier, **Fakir** développe dans son dossier "La (vraie) France des assistés", le palmarès des patrons profiteurs et une analyse du CICE, le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, qui coûte chaque année une vingtaine de milliards par an pour 45.000 à 115.000 emplois créés. Chaque embauche a donc coûté environ 200.000 € à l'Etat, 10 fois plus que pour un Smic, toutes charges comprises...

LU DANS LA PRESSE



EN SYRIE, DÉFENDRE L'ÉCOLOGIE MALGRÉ LA GUERRE



Lattaquié, ville syrienne éloignée du front. Depuis le début du conflit, la population ici a triplé. Les réfugiés parcourent les rues, sans logement. Les balles et les bombes se font discrètes, mais la guerre est là.

Créée au début des années 2000, Souq El Dayaa (« marché du village », en français), une association devenue ONG en 2011, tente de résister en sensibilisant au respect de l'environnement et de la santé. Chaque samedi, elle tient son

marché, un lieu de rencontres entre les producteurs de fruits et légumes bios locaux, les fabricants d'objets en laine ou en cuir et les habitants. « Si on ne continue pas à avoir ce genre d'activité, on s'effondre », explique Areej Adra, une habitante de Lattaquié qui vient régulièrement gonfler les rangs de l'association.

Textes : Aude Deraedt
Photos : Souq El Dayaa



Souq El Dayaa est le premier marché en Syrie dont le but est de soutenir les agriculteurs bio et les artisans. L'association tente d'obtenir des régulations du commerce équitable afin de donner de l'élan à la production biologique dans la région. Ici, pas de sac plastique, mais des ateliers pour apprendre à faire du compost ou à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.





Plutôt que de freiner leur activité, les membres de Souq El Dayaa, aujourd'hui plus d'une centaine, lancent depuis le début du conflit de nouvelles campagnes de reforestation, nettoyage et prévention incendies. Zena Walid, fondatrice de l'association, refuse de négliger l'impact de la guerre sur son pays, en particulier « *sur la santé et sur l'environnement. Ça a mené à un grand déclin écologique et à une augmentation de la pollution* », explique cette pharmacienne. « *Depuis le début de la guerre, nous avons organisé notre première campagne de recyclage de papier. Aujourd'hui, nous allons en lancer une sur le recyclage des plastiques et des déchets organiques. Cela encourage les gens à s'engager.* »

En matière de santé, une autre campagne, « *Yes to life* » (Oui à la vie), invite les bénévoles à se rendre dans les hôpitaux pour rire et partager un moment avec des patients atteints de cancer, des orphelins, des prisonniers, des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées... « *Nous avons renforcé ces actions depuis le début de la guerre* », précise Zena Walid, qui va désormais à la rencontre des réfugiés à Lattaquié.



VISITE EN SALLE DE SHOOT

ILes salles de consommation à moindre risque suscitent beaucoup de débats, mais représentent une piste intéressante dans le cadre d'une politique de réduction des risques liée aux usages de drogues. Rencontre et présentation avec José Matos de l'association Gaïa Paris, en charge de la première salle du genre en France.

Pour faire court et par facilité de langage, on l'appelle souvent salle de shoot. Ceux qui en défendent le principe préfèrent sa terminologie officielle, et plus précise, de salle de consommation à moindre risque (SCMR). La première de France a ouvert ses portes à Paris en octobre 2016, non sans retard ni polémiques, tout près de la gare du Nord, au cœur d'une zone fréquentée par les toxicomanes. « *Ce n'est pas juste une salle de shoot, c'est très réducteur. Les usagers voient des médecins, des infirmiers, des assistantes sociales. On essaie de faire du lien, une resocialisation, de les accompagner vers une substitution ou un sevrage* », explique José Matos, chef de service du Caa-rud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) de l'association Gaïa, à qui l'État a confié l'administration de la salle.

INJECTION DE SKENAN, MOINS CHER QUE L'HÉROÏNE

Nous avons rendez-vous avec lui un matin pour qu'il nous en explique les principes et son fonctionnement. L'entrée est discrète et sans indications, située à quelques pas de l'hôpital Lariboisière. Les usagers de drogues injectables peuvent y venir tous les jours de 13 h 30 à 20 h 30. Il est possible pour eux de récupérer, sans y rentrer, des seringues ou du matériel stérile et d'y déposer ce qui a déjà été utilisé. À l'intérieur, ils peuvent s'administrer une dose du produit qu'ils ont amené. Celui qui est le plus consommé dans les rues du quartier par les toxicomanes, c'est le skenan, un médicament composé de sulfate de morphine qu'il est possible de s'injecter. C'est très facile de s'en procurer aux alentours, le comprimé est vendu entre 1,50 et 2 €, c'est bien moins cher et plus pur que l'héroïne disponible sur le marché noir.

À l'annonce de l'ouverture de la « salle de shoot », certains riverains se sont montrés hostiles, craignant une nuisance supplémentaire, une hausse de la fréquentation des toxicomanes et des dealers. Des banderoles témoignent encore de cette opposition. « *Nous sommes au cœur d'où cela se passe, c'est mieux de régler le problème ici plutôt que de le déplacer. Une fois qu'un usager a obtenu le produit, il ne va pas aller bien loin pour le consommer. Ils peuvent faire ça dans la rue, dans les parkings, les toilettes, entre deux voitures, là où ils peuvent* », constate José Matos. « *Leur santé est précaire, on donne des conseils, lave-toi bien les mains, nettoie les produits d'injection, ne réutilise pas le matériel, etc. Nous avons à la fois un objectif sanitaire et de tranquillité publique, ce sont les deux objectifs principaux. C'est difficile avec les passants, avec la police. Alors il est important pour eux d'avoir un lieu sécurisé, qui leur permet de prendre soin d'eux, de voir le médecin, de retrouver cer-*

tains de leurs droits, etc. » D'après Médecins du monde, « *l'hépatite C touche près de 60 % des usagers de drogues par voie intraveineuse et l'épidémie est loin d'être maîtrisée* ».

La première fois qu'une personne rentre dans la salle, elle doit passer un entretien de 20-30 minutes avec un membre du personnel et s'inscrire dans un fichier, qu'il est possible de remplir avec un pseudonyme. Il est procédé à la lecture puis à la signature du règlement intérieur. Des petites niches sont laissées à disposition pour y recharger un téléphone, ranger quelques affaires ou y poser sa bière. Pour éviter les trafics à l'intérieur de la salle, chacun à l'obligation d'avoir en sa possession sa dose de drogue. S'il y a trop de monde, il faut patienter sur des bancs et attendre que son numéro soit annoncé sur un écran, comme dans une salle d'attente. Direction ensuite la salle d'injection, qui compte douze postes, isolés les uns des autres par une tablette en bois de chaque côté, et composés d'une chaise et d'un coin de table. Le lavage des mains est obligatoire et chacun peut commencer sa préparation avec du matériel neuf qu'il faudra mettre dans une poubelle spéciale posée sur la tablette. En face, derrière une baie vitrée, quatre personnes peuvent fumer du crac. Il y a aussi une pièce dans le même espace pour les petits soins infirmiers ou un dépistage immédiat des maladies transmissibles.

La prochaine étape est la salle de repos, où il est possible de boire un café, de lire un peu, de rencontrer du personnel. « *Ils peuvent avoir une consultation sociale pour effectuer des démarches RSA, d'inscription au pôle emploi, de couverture maladie, de domiciliation ou d'accès à l'hébergement. C'est le problème numéro un, les hébergements d'urgence sont saturés, et les usagers de drogues ne sont pas forcément les bienvenus, ils se font souvent jeter* ». Pour se redonner confiance et exercer une activité manuelle, ils peuvent pousser la porte du « labo fabrik », qui fait de la récup et de la fabrication d'objets, comme des sacs, des lampes avec des bidons de méthadone.

PAS SIMPLE DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE DROGUE

Pour José Matos, la salle est une réponse adaptée à une politique de réduction des risques liés aux usages des drogues. « *L'argument des opposants, c'est qu'on ne réduit pas la consommation de drogue. Ce n'est pas si simple, mais pourtant ça arrive. C'est souvent avec des rechutes, il faut trois, quatre, cinq sevrages. Certains n'arriveront jamais à arrêter, ou devront prendre de la méthadone à vie pour ne pas être en manque. C'est positif, parce qu'il n'y a pas besoin de chercher de la drogue et de l'argent. On ne prétend*

pas maintenir les personnes dans la drogue, mais on leur propose un accompagnement, en rupture avec le soin. » Avant l'ouverture, les gérants de la salle avaient pris un soin particulier à expliquer leur démarche aux riverains, en distribuant des flyers dans les boîtes aux lettres et en organisant des discussions dans des bistrot. Ce matin, des parents d'élèves faisaient la visite. « On continue régulièrement d'organiser des rencontres, ce qui contribue à faire tomber plein de fantasmes ».

MOINS PUNIR LES USAGERS, MAIS RÉPONSE PLUS DURE POUR LES DEALEURS

Pour que cette salle marche, il ne fallait pas dissuader ceux qui veulent y venir par un harcèlement policier facile à proximité. *« On ne veut absolument pas que ça déclenche plus de deals, mais il ne faut pas que l'usager soit plus inquiet, la criminalisation tire les personnes vers le bas. L'idée est que si quelqu'un est en possession d'une dose personnelle, un gramme, il ne sera pas inquiet. Mais si la quantité est plus importante, la réponse sera plus dure qu'ailleurs à Paris. On veut faire notre travail correctement et la police aussi, même si c'est un travail opposé. Ils arrêtent les dealers et les usagers, nous on veut aider les derniers. Mais chacun essaie de faire un pas en avant. »*

Guillaume



UNE CENTAINE DE SALLE DE CONSOMMATION DANS LE MONDE

En 2009, un collectif d'associations avait ouvert une vraie fausse salle de consommation à Paris pour lancer le débat. « Le maire de Paris s'était positionné pour, tout comme la ministre de la Santé et le Premier ministre. Mais François Fillon, le nouveau Premier ministre avait déclaré qu'elles n'étaient ni utiles ni souhaitables », se rappelle José Matos.

En 2013, un projet est lancé pour le boulevard de la Chapelle mais le Conseil d'État juge que la loi ne protège pas les usagers, et que cela créera une inégalité entre un consommateur qui serait à l'abri dans une salle et celui qui se trouve ailleurs. C'est devenu possible avec la loi de Santé promulguée en janvier 2016.

Il y a actuellement deux salles de consommation à moindre risque en France, une à Paris et une à Strasbourg, d'autres devraient suivre à Bordeaux et à Marseille. La première du monde avait ouvert en 1986 à Berne en Suisse, on en compte aujourd'hui une petite centaine dans neuf pays (Suisse, Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Norvège, Danemark, Luxembourg, Australie, Canada).



LES CAFOUILLAGES DE L'APRÈS-CALAIS

Fin octobre, l'État a définitivement mis fin à la jungle de Calais, bidonville qui concentrait entre 5 et 7.000 migrants. Ils ont été envoyés dans des Centres d'accueil et d'orientation un peu partout en France. Reportage en Cévennes où, comme ailleurs, élus, citoyens et réfugiés se débrouillent avec cette politique imposée, et où l'extrême droite n'est jamais loin.

Dans le village de Saint-Bauzille-de-Putois (Hérault), l'annonce de l'arrivée de 87 migrants en provenance de Calais a provoqué un tollé. Emmenée par un Conseil municipal qui n'a pas hésité à recourir aux arguments les plus populistes, une partie de la population s'est violemment opposé à cette décision prise sans concertation.

Mercredi 12 octobre vers 20 h, un coup de téléphone de la sous-préfète annonce à Michel Issert, la venue prochaine sur sa commune de 87 migrants dans le cadre d'un Centre d'accueil et d'orientation (CAO). Pour le maire de Saint-Bauzille-de-Putois (Les Républicains), cette décision est un « camouflet pour l'autorité municipale » puisqu'il « n'a été informé et consulté sur rien ». Il

décide de convoquer immédiatement son conseil municipal. Dès le lendemain matin, une lettre est distribuée dans les boîtes aux lettres de ce village niché à l'entrée des gorges de l'Hérault pour faire part aux 1.800 habitants des craintes des élus : atteinte à l'image du territoire, risque de trouble à l'ordre public, etc. En plus des arguments qui sentent le populisme d'extrême droite, le message explique que les élus souhaitent engager une négociation avec la préfecture pour revoir à la baisse les effectifs. « 87, c'est trop parce que cela représente 5 % de population en plus et donc un risque de trouble à l'ordre public », abonde Michel Issert. Il ne digère pas non plus « le changement d'affectation du centre de vacances » des Lutins Cévenols qui s'apprête à recevoir les jeunes hommes célibataires et s'écarte donc de sa vocation touristique

Pourtant, protestants, républicains espagnols, juifs, maquisards de toutes nationalités ont trouvé refuge au fil des siècles dans les montagnes cévenoles, terre historique d'accueil. Philippe Castanon, le maire de Monoblet, un village de 700 âmes à 20 km au nord de Saint-Bauzille-de-Putois, dans le Gard, ne l'oublie pas. Son père a fui les Asturies et le franquisme. « Si on veut tordre le cou à la rumeur et aux idées les plus sombres, voire les plus Marine,



il est nécessaire d'informer sans aucune restriction », estime-t-il. Ce qu'il tente de faire auprès des habitants, malgré ses difficultés. Lui-même peine à recueillir les informations auprès des services préfectoraux et des responsables de La Clède, l'association gestionnaire du CAO. Alors que sa commune devait initialement recevoir des familles dans le centre des Amari-niers, celui-ci a été transformé au dernier moment en CAO pour mineurs isolés étrangers (CAOMIE) et accueille 29 jeunes Afghans depuis le 3 novembre. Pour les services de l'État, l'urgence du démantèlement de Calais justifiait ce changement. Cette surprise contrarie Philippe Castanon : « *depuis six mois, nous travaillons pour l'accueil de familles et nous avons informé la population et organisé la solidarité en ce sens* ».

L'absence d'informations, c'est aussi le problème du Vigan, sous-préfecture du Gard. Cette commune de 5.000 habitants a déjà mis à disposition des logements pour dix migrants installés depuis février 2016. L'État a prévenu que huit personnes supplémentaires allaient arriver, mais ni La Clède (également gestionnaire de ce CAO), ni les élus ne sont informés si et quand elles vont venir.

"REFUGEES WELCOME" /VS "DEFORA RÉFUGIÉS"

À Saint-Bauzille, la polémique gonfle durant la deuxième quinzaine d'octobre, jusque dans les médias nationaux. Le maire convoque une réunion publique au soir du jeudi 20 octobre. La salle polyvalente est noire de monde, 500 personnes. À l'entrée, des élus distribuent de grandes pancartes au format digne de meetings électoraux états-uniens, où il est inscrit « *87 migrants sans concertation c'est trop !* ». Le préfet et son équipe sont accueillis sous des huées nourries. Les quolibets et les discours racistes fusent : de, « *déjà qu'il n'y a pas de travail ici !* », à « *ma fille de 11 ans prend le bus à proximité du centre, que va-t-il lui arriver ?* », ou encore « *mais qui va prendre en charge les besoins sexuels de ces jeunes hommes ?* », sans oublier le très frontiste « *aidons les nôtres, les Français, avant d'aider les autres* »... Sur un côté de l'assemblée, une centaine de personnes affiche leur soutien inconditionnel à l'accueil par

des applaudissements. Un petit groupe de femmes, autocollant sur la poitrine « *St Bo Solidaires* », du

nom du collectif monté à la va-vite, est visé par le smartphone d'un jeune homme crâne rasé. Il intimide : « *je prends des photos pour m'informer, c'est une réunion publique, j'ai le droit* ». Dans les rues du village, œuvre du groupuscule d'extrême droite Ligue du Sud, des tags affichent « *defora réfugiés* », réfugiés dehors en occitan.

Face à l'inflexion de la préfecture, Michel Issert a menacé de démissionner au lendemain de la réunion publique. « *On a décidé de démanteler Calais en 15 jours, c'est fait dans la précipitation et ce sont les maires qui subissent* », argumente-t-il. Profitant du climat, la Ligue du Sud appelle à une manifestation pour revendiquer « *Saint-Bauzille sans migrants* ». Finalement, la mairie obtient de la préfecture que le nombre de migrants soit réduit à 44. « *Saint-Bauzille redevient une terre d'accueil* », clairoonne désormais Michel Issert pour qui le chiffre est maintenant acceptable. Satisfait d'avoir finalement été entendu, il interdit la manifestation d'extrême droite tout comme la contre manifestation appelée par différents collectifs pour l'accueil des migrants. Malgré cela, 20 personnes se rassemblent derrière la bannière de la Ligue du Sud, « *stop invasion* ». De l'autre côté du village, devant les Lutins Cévenols, 50 personnes expriment « *refugees welcome* ». Le lendemain matin, 43 Soudanais s'installent au CAO, sans vagues.

DEVOIR D'ACCUEIL

Dans les trois villages, la solidarité s'organise. En quelques jours, collectifs et associations sont submergés de dons. Au Vigan, les huit personnes annoncées ne sont pas encore arrivées, mais le collectif autour du CAO apporte chaleur humaine, besoin matériel et soutien administratif aux dix migrants déjà sur place. À Saint-Bauzille, 80 personnes se rendent disponibles pour aider en fonction de leurs compétences : traduction, ateliers en tout genre, etc. La mairie mobilise le

« **SI ON VEUT TORDRE LE COU À LA RUMEUR ET AUX IDÉES LES PLUS SOMBRES, VOIRE LES PLUS MARINE, IL EST NÉCESSAIRE D'INFORMER SANS AUCUNE RESTRICTION.** » »

CCAS. À Monoblet, la mairie reçoit et transmet les dons matériels et des dizaines de personnes se rendent au centre pour rencontrer les jeunes et partager des moments de convivialité. « *C'est par la différence qu'on est plus solides, que l'on se complète et que l'on apprend* », affirme Mélanie, à l'origine de St Bo Solidaires. « *Notre Cévennes est toujours aussi belle, d'autant plus quand elle joue son rôle d'accueil pour ces populations qui sont dans l'obligation de fuir la mort* », s'émeut Philippe Castanon. « *Il est de notre devoir d'accueillir ces personnes en détresse* », appuie Marcel à Saint-Bauzille. « *Calais était très très dur. C'est important qu'ils reprennent des forces, ici, avec nous !* », martèle Christine, au Vigan. Depuis fin février Asmorom, originaire d'Érythrée, et Roshan, afghan, s'y sont fait des amis. Ils ont tous les deux obtenu le statut de réfugié. Roshan aimerait rester au Vigan s'il y trouve du travail et y faire venir sa femme et ses enfants restés au pays. Asmorom ne parlait pas un mot de français en arrivant. Aujourd'hui il tient une conversation courante. Lorsqu'on lui demande de raconter son histoire, lui qui a erré 10 ans entre l'Érythrée et Le Vigan, se contente de répondre « *c'est fini !* ».

Pierre Isnard-Dupuy

« L'ÉTAT MET EN PLACE UNE POLITIQUE DE DISSUASION ET D'EXPULSION »

PHILIPPE WANNESSON

Philippe Wannesson est animateur du blog *Passeurs d'Hospitalité*. Depuis 2014, il y livre infos et analyses sur la situation des migrants à Calais et en France. Entretien critique sur la politique que l'État réserve aux migrants.



Qu'avez-vous observé lors de la prétendue "opération humanitaire" du démantèlement de la Jungle de Calais ?

Ça a été une opération policière. L'idée était d'évacuer extrêmement vite, en trois jours. Mais le quatrième jour, contrairement à ce qu'en a dit la préfète, il restait encore plusieurs centaines de personnes dans ce qui n'était pas détruit du bidonville. À partir du deuxième jour, les gens qui souhaitaient partir volontairement étaient moins nombreux, donc l'évacuation a commencé à ce moment-là à se faire avec violence, gazage et bulldozers. Le périmètre était bouclé, y compris pour les journalistes. En fait, il n'était accessible qu'aux personnes accréditées par la préfecture. Par exemple, Human Right Watch a d'abord été refusé d'accès. Puis ils ont eu une permission pour leur mission sur les mineurs, mais ils n'ont pas eu accès au hangar où se faisait la sélection au faciès entre mineurs et majeurs. Ce qui pose une autre question de droit.

Justement, quel traitement est réservé aux mineurs ?

Les personnes triées au faciès, ou qui insistaient, avaient accès à un entretien de cinq minutes avec quelqu'un du Home Office (service d'immigration britannique, NDLR) et de France Terre d'Asile pour valider ensuite leur départ vers un CAO (Centre d'accueil et d'orientation) pour mineurs. Les britanniques se sont engagés à faire venir légalement sur leur territoire les mineurs qui arrivent à prouver qu'ils y ont de la famille. Le départ en CAO ne s'est pas fait immédiatement, les gens ont d'abord été parqués dans le camp de containers de 1500 places géré par l'État. Dans les CAO pour mineurs, le Home Office vient faire son marché pour désigner les gens qui auront accès au Royaume-Uni, notamment grâce au regroupement familial. Ceux qui restent en CAO et donc en France devront passer un test de minorité pour avoir accès à la protection de l'enfance. Sachant que cette compétence est départementale, il va falloir les dispatcher dans des départements qui voudront bien d'eux.

Qu'est-ce qu'un Centre d'accueil et d'orientation (CAO) ?

Le système a été mis en place de façon tout à fait improvisée en octobre 2015 comme un contre-feu à ce qui explosait dans les médias suite à l'appel des 800 personnalités, le rapport du Défenseur des droits sur Calais et la forte augmentation du nombre de personnes présentes sur le site. La logique était de proposer des places d'hébergement pour éloigner les gens du bidonville. Un an après, on a des pratiques différentes selon les opérateurs qui gèrent les centres, d'un lieu à l'autre, d'une préfecture à l'autre. On a l'impression que c'est une sorte de loterie. Là où localement des citoyens et des citoyennes se mobilisent, que la mairie soutient, qu'un tissu associatif se mobilise, etc., la personne tombe bien. Il a beaucoup moins de chance s'il se retrouve dans un endroit où le personnel du centre n'est pas spécialement motivé, que le centre est isolé, etc. Le budget qui est prévu par l'État ne permet de toute façon pas un suivi de qualité. Il ne prévoit même pas de frais d'interprétariat. La création de milliers de places pour le démantèlement du bidonville de Calais a renforcé cette hétérogénéité de la qualité d'accueil.

Une partie des personnes qui sont en CAO sont sous le cadre d'une procédure européenne dite de Dublin. Si le règlement leur est appliqué, elles doivent faire leur demande d'asile dans le pays par lequel ils sont entrés dans l'Union européenne et où ils ont laissé leurs empreintes digitales. La France a la possibilité de les expulser vers ce pays. Est-ce que cela risque d'arriver ?

Il y a eu une promesse verbale du ministre de l'Intérieur comme quoi le règlement Dublin ne serait pas appliqué pour les gens placés en CAO. Les officiers de l'OFII, Office français pour l'immigration et l'intégration, avaient également assuré que le règlement ne serait pas appliqué. Dans les faits, cela dépend des préfectures. C'est en arrivant dans les CAO que certains ont déchanté.

Est-ce que vous pouvez nous donner des exemples ?

Au CAO de Rennes, 24 personnes ont été convoquées en préfecture pour mettre en œuvre leur renvoi dans le cadre de la procédure Dublin, ce qui a déclenché une grève de la faim. Parfois les gestionnaires des CAO et la préfecture menacent de mettre à la rue ou d'expulser vers leur pays d'origine les personnes qui ne demandent pas l'asile, parce qu'ils savent qu'elles ont laissé leurs empreintes digitales dans un autre pays. On a tout un tas de témoignages de ce type dans plusieurs départements, comme le Var, le Gard ou la Haute-Garonne.

Actuellement, la commission européenne étudie l'évolution de ce règlement Dublin. Est-il amené à se durcir ?

Un pays qui est saisi d'une demande d'asile peut la traiter, même s'il n'est pas le pays responsable. Cela permet de résoudre un certain nombre de situations pour des gens en errance depuis des années, ou permet d'éviter à une personne d'être renvoyée vers un pays où elle ne peut pas avoir accès à ses droits. Le projet Dublin 4 enlève la clause de souveraineté. La demande d'asile dans le pays d'entrée, et donc l'expulsion, devient obligatoire. Y compris pour les mineurs, qui jusque là pouvaient demander l'asile dans n'importe quel pays. Par ailleurs, le système rendrait aussi obligatoire le renvoi des personnes vers des pays comme la Serbie, la Turquie, l'Ukraine ou le Maroc, si elles y ont transité.

Dans le sillage des CAO, l'État envisage la mise en place d'une nouvelle structure, le Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile (PRAHDA). Quel est l'objectif de ce nouveau dispositif ?

Les deux dispositifs visent les mêmes publics. La différence avec le CAO, c'est qu'il est prévu explicitement que les personnes en procédure Dublin pourront être assignées à résidence dans le CAO avant expulsion. Dublin 3 rend responsable le pays où la personne demande l'asile au bout d'une période de 6 mois s'il n'a pas mis en œuvre le renvoi vers le pays responsable. Donc beaucoup de personnes font le choix de rester clandestinement en France sur cette période avant de déposer leur demande. Ce que l'on voit depuis début 2016, c'est une augmentation du nombre d'expulsions dans le cadre de Dublin. Le PRAHDA est pensé comme un outil permettant de rendre les expulsions beaucoup plus systématiques.

Pourquoi une telle politique de dissuasion et d'expulsion ?

Cette politique s'articule à des accords bilatéraux franco-britanniques et dans un contexte européen de durcissement du non-accueil. Accueillir un million de personnes dans un continent qui compte 500 millions d'habitants et qui est l'un des plus riches de la planète, ce n'est pas un problème matériel, mais bien un problème de verrouillage politique !

D'après les propos recueillis par Pierre Isnard-Dupuy





ROMS À MONTREUIL

APRÈS L'INTÉGRATION, L'INDIFFÉRENCE

Expulsées en juillet du logement où elles résidaient depuis près de dix ans, treize familles roms ont occupé pendant quatre mois une place à Montreuil. Un bras de fer s'est engagé avec la mairie, dans une ville pourtant qualifiée en 2014 de modèle pour l'intégration des Roms.

Place Jean-Jaurès à Montreuil, une quinzaine de tentes Quechua côtoient les tables des cafés et boulangeries. Certaines sont posées à même la terre, sous les maigres branches des arbres effeuillés par l'automne. D'autres sont tassées contre le mur du Nouveau théâtre, à l'abri de la pluie. Au milieu de l'été, treize familles roms ont élu domicile face à la mairie de cette ville de Seine-Saint-Denis. Un signe de protestation, mais aussi de désespoir après leur expulsion fin juillet par les forces de l'ordre d'anciens locaux industriels, propriétés de la commune et qui

avait été endommagés par un début d'incendie. Certaines d'entre elles y habitaient depuis dix ans, et n'ont toujours pas de solution de relogement aujourd'hui.

« Ça fait quatre mois qu'on est là », soupire Dayana Viorica, dix ans, en resserrant sur elle un fin gilet. La fillette est malade et cherche de quoi payer ses médicaments. « Tous les matins, on doit retirer les tentes et les cacher. Hier, les policiers sont revenus et ont bougé toutes nos affaires. Ils ont mis des grilles pour qu'on ne remette pas nos tentes. » Depuis plusieurs jours, Dayana ne va plus à l'école. Ses vête-

ments sont usés, arrachés. « *Il n'y a pas de douche* », ajoute-t-elle. Pourtant, l'école, elle ne l'aurait manquée pour rien au monde. Comme elle, la plupart des enfants de ces familles étaient scolarisés à Montreuil. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a poussé leurs parents à renoncer à la solution de relogement proposée en septembre par la préfecture.

UNE SOLUTION INADAPTÉE

Au début, onze familles étaient pourtant partantes. Aidées par le collectif Rom Réussite, elles ont accepté le 14 septembre, après seulement quelques heures de réflexions, de se rendre quelques nuits à l'hôtel pour avoir un toit. « *J'étais super contente. J'avais soutenu le projet jusqu'au bout* », se souvient Liliana Hristache, présidente de l'association. Mais au bout de quelques jours, la plupart des familles sont retournées place Jean-Jaurès, refusant le dispositif. « *Elles étaient très en colère. On a eu une grosse discussion avec elles* », explique la co-fondatrice du collectif. « *Pour des familles qui vivent dans une communauté, c'est un grand pas. Elles se sont retrouvées entre quatre murs du jour au lendemain, éloignées les unes des autres. Il aurait fallu les préparer avant.* »

Une famille a tenté de tenir le coup. Durant un mois, elle a accepté de résider à l'hôtel. Mais là aussi, c'était trop dur : « *Ils ont dû changer de logement quatre fois. L'hôtel était loin de Montreuil, où les enfants sont scolarisés et où les démarches administratives sont en cours. C'était en Seine-et-Marne et dans l'Essonne, à des kilomètres d'ici* », précise Liliana Hristache. « *Quand les enfants arrivaient à l'école le matin, les portes étaient fermées. L'association a été obligée de payer des cartes Navigo pour le transport en commun. C'était très cher, d'autant que nous n'avions pas d'aide pour ça.* »

DU RECYCLAGE À LA MENDICITÉ

À côté du distributeur d'argent, entre le cinéma Méliès et une épicerie bio, Claudia tente de se réchauffer à même le sol. Cette mère de famille a deux enfants, dont un en Roumanie. En 2010,

elle est arrivée dans l'immeuble situé boulevard de la Boissière. « *Ça se passait bien, on travaillait, on avait un toit* », explique-t-elle. Aujourd'hui, elle « *en a marre de faire la manche* ». Pour Liliana Hristache, c'est un retour en arrière. « *Avant, les familles ne faisaient pas de mendicité. Elles vendaient sur les marchés et fabriquaient des objets dans le cadre d'un projet de recyclage. Cette expulsion a créé la mendicité.* » En apercevant Liliana, Nadia, une mère de famille, s'approche. Elle semble sur le point de craquer. Liliana traduit : « *Elle dit qu'elle n'a plus d'espoir, qu'elle ne sert à rien dans cette société.* »

BRAS DE FER AVEC LA MAIRIE

Nadia montre du doigt la mairie, devenue pour eux leur principal opposant dans cette bataille. « *Depuis que la dernière famille est revenue sur place, nous n'avons plus de contact avec eux. Ils ne proposent aucune solution* », déplore Liliana Hristache. Difficile de croire que Montreuil ait été qualifiée en 2014 de ville modèle pour l'intégration des Roms. La municipalité, à l'époque dirigée par l'écologiste Dominique Voynet, avait mis en place une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) à destination des Roms. Ce dispositif a permis d'assurer un hébergement d'urgence sur deux sites et visait à faire entrer les familles Roms dans le « *droit commun* », avec par exemple un accès aux soins via la Couverture maladie universelle (CMU), la scolarisation des enfants et l'accompagnement vers l'emploi. Entre 2010 et 2015, 103 familles représentant 377 personnes ont été concernées, et 80 % d'entre elles ont pu accéder à une solution de logement durable selon le décompte de la municipalité. Liliana Hristache était médiatrice pour ce projet, avant de créer en 2014 le collectif Rom Réussite avec Richard Zamith.

« *On aimerait faire quelque chose, mais on n'a pas les moyens. Tout ce qu'on avait, c'était la Mous. Aujourd'hui, elle est terminée, et on ne peut financièrement pas la remettre en route. On est dans un cercle vicieux. Les familles refusent les solutions à cause de leur éloignement, mais à Montreuil, il n'y a rien* », justifie Claude Reznik, adjoint au maire. Rom

« **TOUS LES MATINS, ON DOIT RETIRER LES TENTES ET LES CACHER. HIER, LES POLICIERS SONT REVENUS ET ONT BOUGÉ TOUTES NOS AFFAIRES. ILS ONT MIS DES GRILLES POUR QU'ON NE REMETTE PAS NOS TENTES.** »

Réussite avait proposé de réhabiliter le bâtiment occupé avant qu'il ne soit détruit pour laisser bientôt place à un neuf. Mais la ville n'a pas répondu à ces demandes. L'association a proposé de loger les Roms sur ce terrain vague, en attendant les travaux. Mais là non plus, pas de réponse de la ville.

DES EXPULSIONS RETARDÉES

Pendant deux ans, les actions menées par Rom Réussite avaient permis à ces familles de rester dans les locaux abandonnés qu'elles occupaient boulevard de la Boissière. « Grâce aux preuves obtenues dans le cadre de notre accompagnement socio-professionnel et juridique, nous avons gagné un premier recours contre leur expulsion en avril 2015 », explique Liliana Hristache. « J'ai mobilisé beaucoup d'associations, on est parvenus à repousser l'échéance. Mais en juillet, l'expulsion a eu lieu. Pourtant, contrairement à ce qu'indique la circulaire du 26 août 2012, aucun diagnostic social n'avait été réalisé. »

Un point également soulevé par la mairie. « En 2015, un incendie a endommagé la charpente des locaux du 250 boulevard de la Boissière », précise Claude Reznik. « Nous avons fait une demande d'évacuation pour péril imminent. La préfecture, sans doute occupée par les manifestations contre la loi Travail et l'État d'urgence, ne l'a mise en application qu'en juillet 2016. Mais elle n'a pas respecté les règles en oubliant de faire un diagnostic pour mettre à l'abri les personnes vulnérables. » Selon lui, c'est pourtant bien à la préfecture d'agir sur ce sujet. « L'hébergement d'urgence n'est pas une mission des communes, mais de l'État. Le problème, c'est que l'État se défausse. Nous, on est coincés. »

Rom réussite l'a bien compris. L'association se tourne désormais vers la préfecture, même si dans cette affaire, chacun semble se renvoyer la balle. « Si la mairie n'a pas de solution, on va proposer cette solution », lance Liliana. « On

aimerait que les familles puissent occuper un terrain à Montreuil, tout en continuant l'accompagnement que nous avons entamé avec elles boulevard de la Boissière. » La préfecture a accepté de recevoir l'association mi-novembre pour évoquer, notamment, d'éventuels financements. « On fait tout ce qu'on peut, mais sans volonté politique, on n'a pas de pouvoir. »

UNE PREMIÈRE VICTOIRE

Le 24 novembre, les huit familles restantes – cinq ont décidé d'abandonner et sont reparties en Roumanie – parviennent à obtenir une première victoire. Grâce à un bus prêté par la mairie, elles sont emmenées à Saint-Denis, dans le nord du département, où elles logeront toutes dans le même hôtel. « Nous sommes très contents de cette proposition », se réjouit Liliana. « L'hôtel se trouve à quelques pas seulement de la plateforme régionale d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi pour les occupants de campements illicites (AIOS), où des médiateurs pourront les aider dans leurs démarches. »

Ce revirement de la part des familles roms n'est pas anodin. Rom réussite a présenté à la mairie de Montreuil et à la préfecture un projet d'insertion, qui envisage la réquisition d'un terrain afin d'y construire avec les familles Roms des maisons en bois, tout en continuant de les aider dans leurs démarches administratives. « C'est grâce à ce projet qu'elles ont accepté les hôtels », précise la cofondatrice de l'association. « Là, on est sur un moment de victoire. Ce projet, ce serait une victoire définitive. » Du côté de la préfecture, le ton est moins enthousiaste. « C'est notre ultime solution », assure le sous-préfet chargé du suivi des campements illicites à la préfecture d'Ile-de-France, Jérôme Normand. « L'État aura fait beaucoup pour ce groupe. Si les familles n'acceptent pas ces hôtels, il n'y aura plus rien à faire. »

Aude Deraedt





ACHETER PLUSIEURS NUMEROS
à un tarif préférentiel pour les distribuer autour de vous.



NOUS PROPOSER DE NOUVEAUX POINTS DE VENTE, vous habitez une région où Lutopik n'est pas encore disponible, vous connaissez une librairie, une épicerie, un petit café, etc. où nos revues seraient les bienvenues, dites-le nous et on les contactera.

ANCIENS NUMEROS DISPONIBLES SUR NOTRE SITE : LUTOPIK.COM



LUTOPIK EST UN MAGAZINE INDÉPENDANT, garanti sans publicité, qui n'appartient à aucune entreprise, parti politique ou fonds de pension. Ce sont les lecteurs qui nous font vivre, et nous avons besoin de vous pour que l'aventure continue. Si vous appréciez Lutopik et que vous souhaitez contribuer à le diffuser plus largement, voici quelques pistes :



EN PARLER AUTOUR DE VOUS, faire tourner vos exemplaires, partager nos articles sur Internet, nous suivre sur les réseaux sociaux, etc.



TENIR UN STAND LUTOPIK lors d'une manifestation près de chez vous (salon, foire, marché, festival...) : on vous enverra alors un paquet de magazines, quelques bulletins d'abonnement et des plaquettes du journal.

NOS POINTS DE VENTE

Voici la liste par département de nos points de vente (MP=Maison de la presse).

01- Bourg-en-Bresse: MP 02- Laon : MP 03- Moulins: MP 04-Forcailquier: Jojoba 09- Foix: Majuscule, Saint-Girons : A la Lettre, La Mousson 13- Martigues : MP, Marseille: Transit 15- Aurillac: Point Virgule 17- La Rochelle: MP 20- Ajaccio: La Marge 21- Dijon: Grangier, Black Market 22- Trégastel: MP 23- Gentioux Pigerolles: La Loutre par les cornes 25- Audincourt: Les papiers bavards Besançon: MP, Les Sandales d'Empêdocle, l'Autodidacte Clerval : Tabac Pontarlier: La Tisanerie, Librairie Rousseau, Serre-les-Sapins: Croc'Nature, Miserey-Salines: Bio-coop Valdahon: Super U 26-Die: Mosaïque, Hauterives: Baz'Art des mots Valence: Notre temps 29- Châteaulin: MP, Le Guilvinec: MP 31- Toulouse: TerraNova 33- Bordeaux : La machine à lire 35- Rennes: MP Le Colombier, Forum du Livre, la Cour des miracles 37- Tours: La boîte à Livres 38- Grenoble : Antigone, La dérive, Vienne: Lucioles 39- Champagne: MP, Dole: La Civette, Mouchard: MP, Lons-Le-Saunier: Guivelle, Poligny: Librairie Polinoise 41- Blois: Labbé 42- Montbrison: Plein Ciel 44- Nantes: Vent d'Ouest Clisson: Le Vers libre 45 - Gien: Au fil des Mots 49- Angers: La Marge 52- Langres: MP 54- Nancy: L'autre rive 56- Angoulême: Le Champ Commun 58- Nevers : MP 59- Lille: Le Bateau livre 62- Bapaume: MP 63- Clermont-Ferrand: Scop Les Volcans Billom: Il était une fois Domaize : le Demezous 64- Hendaye Plage: MP 67- Strasbourg: Quai des Brumes 69- Lyon: Le Bal des Ardens, Passages, La Gryffe, Villefranche-sur-Saône: Librairie des Marais, Le Bois d'Oingt: Cassiopée 72- Le Mans: Doucet 73- Chambéry: J.J. Rousseau 75- Paris: Publico, Les Guetteurs de Vent, Quilombo, Libralire, L'Humeur vagabonde, Presse à livres, l'Atelier, Le Monte en l'air 80- Amiens:MP 85- Les Sables d'Olonne: MP 86: Poitiers: La Belle aventure 87- Limoges: Page et Plume



Pour tout renseignement : contact@lutopik.com

